

GONIO

**JOURNAL D'UNE GÉNÉRATION
ENGAGÉE POUR L'AVENIR DE LA KINÉ**

L'ACTUALITÉ KINÉ À 360°



1 Retours sur #Kinégligés et ses actualités



2 L'Activité Physique Adaptée : un enjeu partagé



3 L'interview de Nicolas PINSAULT



**4 Les temps forts du mandat 2024-2025 de la
FNEK**

Chers lectrices, chers lecteurs,

C'est avec un immense plaisir que nous vous présentons la nouvelle édition du GONIO, le journal officiel de la FNEK.

Ce **9e numéro** est bien plus qu'une simple rétrospective : c'est le **récit d'un mandat intense, engagé**, marqué par des combats essentiels pour notre avenir en tant qu'étudiant·e·s kinés, futur·e·s professionnel·le·s de santé ou jeunes diplômé·e·s.

L'année 2024-2025 n'a pas été de tout repos. Elle a été traversée par des annonces ministérielles floues, des promesses non tenues, des mobilisations nationales, des dialogues parfois stériles avec les institutions, mais aussi et surtout par notre **détermination collective à faire entendre nos voix**.

Dans ce numéro, nous reviendrons sur les temps forts de ce mandat : les **mobilisations étudiantes** contre l'augmentation des frais de scolarité et la précarisation croissante de notre formation, les **prises de position de la FNEK** sur des enjeux clés comme la santé mentale étudiante ou les modalités d'application de l'Avenant 7, les **victoires locales**, les **avancées nationales**, et les travaux débutés qui pourront se poursuivre à l'avenir.

Le GONIO, c'est la voix de celles et ceux qui s'engagent, c'est la **voix du réseau de la FNEK**. C'est un journal fait par des étudiant·e·s pour les étudiant·e·s, et pour faire bouger les lignes. C'est le reflet de votre engagement et de votre envie d'agir pour une **formation plus juste** et une **profession plus ambitieuse**.

Merci à toutes celles et ceux qui, par leur engagement, leur voix, leur plume ou leur énergie, ont fait vivre cette année. Les combats continuent, mais aujourd'hui, on prend le temps de regarder le chemin parcouru.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à la création de ce numéro. Et surtout merci à vous pour votre engagement.

Bonne lecture à toutes et à tous,



Laëtitia BIARNES - VP Santé Publique

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chèr·e·s lecteur·rice·s, chèr·e·s étudiant·e·s en kinésithérapie,

Au moment où nous tournons collectivement la page de ce mandat 2024-2025, j'écris ces derniers mots avec une certaine émotion pour introduire cette **neuvième édition du Gonio**, témoin à travers les années des engagements qui modèlent depuis 23 ans, la FNEK.

Marquée par une grande instabilité politique et un réseau d'étudiant·e·s survolté·e·s, cette année aura été intense, exigeante, mais surtout profondément humaine. En une année, les étudiant·e·s en kinésithérapie auront fait entendre leur voix, eu à cœur de défendre leurs droits et de les faire évoluer, de **construire brique par brique la profession et la société** dans laquelle nous souhaitons évoluer demain. Malgré tous les affronts, le mépris parfois qui aura pu être démontrées aux étudiant·e·s en kiné cette année, nous aurons prouvé qu'il n'est **pas imaginable de négliger les étudiant·e·s**, d'imaginer l'avenir sans celles et ceux qui sont et font la kinésithérapie de demain.

Dans ce *Gonio*, l'encre a coulé pour aborder tout ce qui intéresse les étudiant·e·s d'aujourd'hui et de demain et dont ils se saisissent plus que personne : des réflexions autour de l'accès aux études de santé aux volontés des étudiant·e·s pour l'avenir du système de santé en passant par la lutte contre toute forme de discriminations.

Ce mandat aura également été celui de la **coopération**. Travailler ensemble pour aller plus loin : entre associations locales, entre fédérations de santé, avec les instances nationales. Chaque rencontre, chaque collaboration, chaque désaccord parfois, a nourri nos débats et renforcé les actions de la FNEK.

Au-delà des différents bilans et des dossiers, ce sont les visages, les voix, les échanges, les rires et les débats passionnés qui resteront et qui émanent des pages qui suivent. Celles et ceux qui donnent un **sens concret à l'engagement étudiant**. Les bénévoles infatigables, les représentant·e·s investi·e·s, les militant·e·s déterminé·e·s. À vous tou·te·s : merci, c'est vous qui avez permis toutes ces pages ! Votre énergie, votre générosité et votre sens de l'intérêt collectif, **c'est ça la FNEK, c'est vous !**

Ce Gonio, c'est un clin d'œil au mandat passé, une photographie d'une année qui n'est qu'une pièce d'un puzzle extraordinaire encore à construire, c'est un message d'espoir pour la suite afin de poursuivre tous ces travaux entamés et de continuer à faire vivre la FNEK.

Merci pour votre confiance tout au long de ce mandat. Et **merci à la FNEK d'être ce qu'elle est** : une fédération vivante, engagée et résolument tournée vers l'avenir.

Avec toute la **reconnaissance d'un Bureau National** d'avoir eu la chance d'œuvrer pour elle durant une année,



Louise LENGLIN - Présidente de la FNEK

SOMMAIRE

●	Zoom sur le mouvement #Kinégligés et ses actualités	6
●	Une année rythmée par l'engagement : les temps forts du mandat 2024-2025 de la FNEK	9
●	La JAR : Une journée pour prendre soin des étudiant·e·s en kinésithérapie	13
●	Retour sur la JREP : une 4ème édition pleine de ressources	16
●	Une année d'élections où les étudiant·e·s kinés ont fait entendre leur voix	18
●	La FNEK mobilisée aux côtés de 100% Handinamique : construire ensemble une société plus inclusive	20
●	Les forces du réseau TAS Kiné au service de la réussite étudiante	22
●	Pratiquer à l'international : fiches pays	24
●	What is my kopybook ?	25
●	Uni·e·s pour le mouvement : La FNEK et l'ANESTAPS au service de l'Activité Physique Adaptée	26
●	S'engager pour des intégrations respectueuses : la FNEK face au bizutage	31
●	L'interview : rendez vous avec Nicolas PINSAULT	33
●	La commission du moment : perspectives professionnelles et santé publique	39

SOMMAIRE

● Mieux vivre avec l'endométriose : quand la kinésithérapie devient alliée du quotidien	42
● Manger simple et bon : recettes express pour se régaler sans se ruiner	45
● Instagram : les coups de coeur de la rédac'	46
● Jeux	47
● Revue kiné, lesquelles choisir ?	50
● Initiatives réseau	52
● Gonio d'or : ça sent la fin de l'année !	54
● Solutions des jeux	56
● Trombinoscope 2024-2025	58
● Remerciements	60
● Contacts de la FNEK	61

ZOOM SUR LE MOUVEMENT #KINÉGLIGÉS ET SES ACTUALITÉS

Tous les 5 ans, des négociations conventionnelles ont lieu entre les syndicats de kinésithérapeutes et l'Assurance Maladie, pour discuter les conditions d'exercice de la profession (tarifs, actes, cotations, etc.).

Le 13 juillet 2023, 2 des 3 syndicats de la profession ont conclu avec l'Assurance Maladie un **Avenant 7** à la convention permettant des revalorisations tarifaire pour les kinés en proposant en échange de mettre en place une **obligation de 2 ans d'exercice libéral** dans les zones sous-dotées ou en établissement sanitaire ou médico-social pour les jeunes diplômé·e·s. Face à ces mesures injustes et précarisantes pour les jeunes, dénoncées par la FNEK, le gouvernement aux côtés de l'Assurance Maladie se sont engagés à travailler à **harmoniser les frais de scolarité** des études de kinésithérapie avant le 1er janvier 2025. **Aujourd'hui, cela fait 2 ans et rien n'est fait.** Le temps presse : les étudiant·e·s en kinésithérapie ne peuvent plus supporter l'obligation de payer jusqu'à 40 000€ leur diplôme quand leurs futur·e·s confrères et consœurs, à quelques pas, acquièrent ce même diplôme à frais universitaires, soit environ 800€. Cette injustice **menace** l'avenir de notre profession et, surtout, l'**accès aux soins partout en France** !



En l'absence de financement concret, lié à l'inaction du gouvernement vis-à-vis de leurs engagements, **de nombreuses familles sont plongées dans la précarité.**

Malgré ces engagements de financement de nos frais de scolarité, aucune solution n'a été trouvée depuis décembre 2023, et aucun autre groupe de travail n'a été organisé.

La FNEK, nous, étudiant·e·s en kiné devons donc nous **mobiliser** pour que le gouvernement tienne ses engagements. Des groupes de travail et des rendez-vous ministériels devaient se tenir, et il était crucial que les étudiant·e·s soient présent·e·s pour **défendre leurs droits** : si on ne le fait pas maintenant, les promesses ne seront pas appliquées !

Une **mobilisation historique** s'est alors mise en place : des communiqués de presse ont été réalisés par des dizaines des associations étudiantes en kiné dans toute la France, des communications sur les réseaux sociaux, des interventions auprès des étudiant·e·s... Tou·te·s les étudiant·e·s kiné devaient être au courant des problématiques pour ainsi se mobiliser.

Le rendez-vous est donné : mobilisons-nous le **20 décembre 2024** devant le ministère de la Santé pour porter nos revendications :



Cette mobilisation massive, largement relayée dans la presse et les médias (des passages radios/télé locales et nationales, etc.) a donné lieu à une **rencontre avec le cabinet du Ministère de la Santé et la Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS)**. Ces derniers ont pris le temps d'écouter les revendications des étudiant·e·s en kinésithérapie. Ils ont pu mesurer l'urgence de la situation : des **promesses non tenues qui plongent des milliers d'étudiant·e·s dans des situations précaires**. Un groupe de travail, tant attendu depuis plus d'un an par les 12 622 étudiant·e·s a ensuite été programmé le 13 janvier 2025. En juin, aucune solution n'a abouti. Les étudiants et étudiantes demandent à ce que ces groupes de travail débouchent au plus vite sur :

- une **harmonisation effective urgente des frais de scolarité** en kinésithérapie à frais universitaires sur l'ensemble du territoire et pour tous les étudiant·e·s sans condition ;
- l'application des **mesures de restriction d'installation seulement une fois les engagements d'harmonisation effectivement mis en place**, présentés comme une contrepartie des mesures coercitives. Il n'est pas imaginable de contraindre l'exercice de jeunes diplômés, qui ont dû souscrire des prêts de plusieurs dizaines de milliers d'euros pour financer personnellement leurs études ;
- un mode de financement et de fonctionnement plus pérenne des études de kinésithérapie vers un **modèle pleinement intégré à l'université** à moyen terme.

La mobilisation ne faiblira pas sans cela, tellement les enjeux sont grands. Dans l'immédiat, des solutions concrètes doivent être trouvées pour respecter les étudiant·e·s actuellement en formation qui ont pris en compte cet **engagement de financement** pour poursuivre leur cursus. Il est aussi question de l'**attractivité de la filière**, et donc de l'**accès aux soins** de kinésithérapie en France.

Nous remercions toutes les personnes mobilisées pour leur implication et rappelons que les engagements d'harmonisation ont déjà été pris et doivent maintenant se concrétiser rapidement.

Le combat continue !

Le **financement des études de kinésithérapie** fait l'objet d'un **débat intense**, tant en France qu'en Europe. Les **frais d'inscription** varient fortement selon que l'IFMK est **public, privé non lucratif ou privé à but lucratif**, ce qui a un impact majeur sur **l'endettement des étudiant·e·s** et leur **accès à la formation**. Cette revue de presse rassemble des articles récents qui illustrent ces disparités, leurs conséquences et les perspectives de réforme.

Le cas des IFMK publics en France

Kinéactualité

Les établissements publics bénéficient d'un encadrement tarifaire souvent attractif. Un article de Kiné Actu (Sophie Conrard, 19 janvier 2023) détaille qu'un projet d'arrêté fixe les droits d'inscription à 170 € pour le premier cycle et 243 € pour le second, afin d'harmoniser les frais dans les IFMK publics.

L'Étudiant

Selon L'Étudiant (Pauline Bluteau, 18 avril 2023), l'arrêté récent a permis de réduire drastiquement les écarts de frais pour les IFMK publics, bien que certains établissements continuent d'appliquer des montants plus élevés en dépit de la loi.

Perspectives internationales : le cas du Portugal et d'autres pays européens

L'Étudiant

À l'international, on peut observer le même grand écart entre public et privé. Le journal L'Étudiant présente l'expérience de l'ISAVE au Portugal, où la formation en kinésithérapie se déroule sur 4 ans, avec des frais en universités publiques variant entre 700 et 1 500 € par an, et des cursus en établissements privés entre 8 000 et 15 000 € (Fab, 03 juillet 2023).

D'autres articles, notamment sur des plateformes comme FEEDUC, montrent que des études en kinésithérapie en Belgique bénéficient de frais de scolarité modérés et de programmes reconnus à l'échelle européenne, facilitant ainsi la mobilité des diplômés dans l'UE.

Conséquences et enjeux

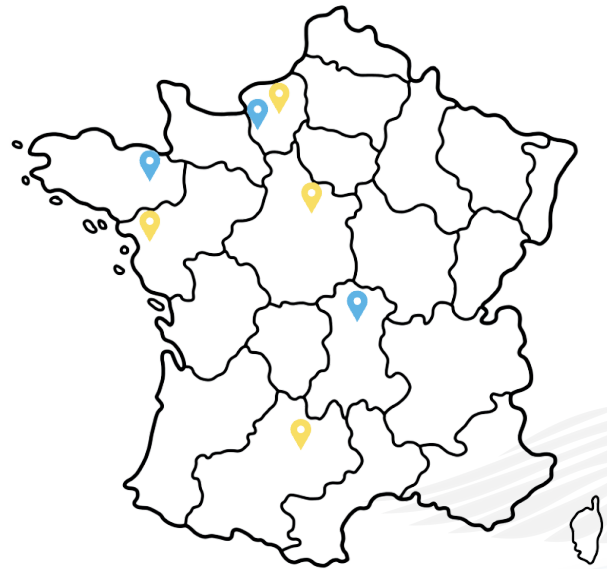
Le Monde

Le contraste entre les frais publics et privés conduit à un endettement significatif pour les étudiant·e·s en kinésithérapie. Un article du Monde évoque le cas d'étudiant·e·s qui, selon Eva Zetoutou (étudiante à Nevers), s'attendent à débiter leur vie active avec une dette pouvant atteindre 35 000 € (Margherita Nasi, 14 février 2025).

La FNEK milite pour une harmonisation complète des frais d'inscription. Cela a pour but que des disparités tarifaires ne creusent encore plus l'inégalité d'accès à la formation, rappelant que la loi de décentralisation de 2004 prévoyait un financement régional pour les établissements publics.

Face à des disparités de financement marquées entre les IFMK publics et privés, la question de l'équité et de l'accessibilité à la formation en kinésithérapie demeure cruciale. Si des initiatives récentes tendent à uniformiser les tarifs dans le secteur public, le modèle privé continue de poser problème, poussant les étudiant·e·s à s'endetter lourdement. Dans un contexte européen, certaines alternatives à l'étranger offrent des solutions intéressantes, appelant à une réflexion approfondie sur le financement et la valorisation de ces formations essentielles.

L'année 2024-2025 a été marquée par un **engagement collectif** fort au sein du réseau de la FNEK. Fidèle à ses missions de **représentation**, de **formation** et de **soutien aux étudiant·e·s** en kinésithérapie, la fédération a multiplié les **temps d'échanges, de réflexions et d'actions** dans un objectif clair : **faire progresser la filière kiné** et accompagner les associations locales. Retour sur une année **dense**, rythmée par des événements clés, porteurs de sens.



L'**Assemblée Générale (AG) de rentrée** à **Nantes** a lancé l'année en définissant les **politiques générales**, en élisant le **comité de veille** et en initiant des orientations stratégiques ambitieuses. Elle a permis de poser les bases d'une année construite autour de la **représentation étudiante**, de la **qualité de vie et de l'engagement**. Le **week-end de formation des**

administrateurices de la FNEK et des élu·e·s, tenu un mois plus tard, a renforcé la **compréhension** du fonctionnement de la FNEK et des rôles statutaires. Dans un cadre à la fois **formateur** et **convivial**, les participant·e·s ont échangé leurs pratiques, **renforcé leurs compétences** et **consolidé leur appartenance au réseau**.



Le **congrès COURONNE**, organisé à **Orléans**, a poursuivi cette dynamique. Un **colloque** sur **l'engagement étudiant** y a été proposé, et une **initiation à la para-natation** a marqué la volonté croissante du réseau de rendre ses **événements plus inclusifs**. C'est également à cette occasion que les **visioutremer** ont été lancées, créant un lien direct avec les étudiant·e·s des territoires ultramarins.



À Rodez, l'**AG de mi-mandat** a été l'occasion de faire un point d'étape. Les **politiques générales** ont été mises à jour, et une **contribution d'accompagnement pour les élu·e·s** a été adoptée, affirmant le rôle central de la représentation étudiante. L'événement a également permis de poursuivre les sensibilisations handisport avec la **boccia** et le **volley assis**.



Le **congrès de printemps** à Rouen a mis en lumière des sujets de société majeurs, notamment la **place du kinésithérapeute dans le handicap et le handisport**. Des échanges approfondis avec l'**Association Nationale des Etudiants en STAPS** ont porté sur le **rôle des Enseignant·e·s en Activité Physique Adaptée** dans les parcours de soin, contribuant à enrichir les positions du réseau.

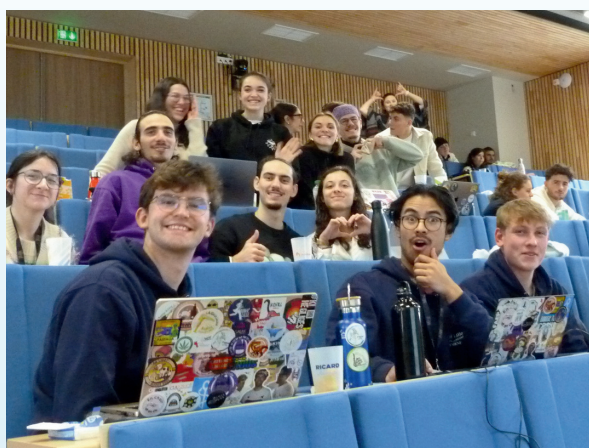
Tout au long de l'année, l'inclusion a été une priorité à travers plusieurs temps forts qui ont nourri une **culture inclusive** concrète.

Par ailleurs, les différents **villages associatifs** ont permis aux participant·e·s de rencontrer des **partenaires** et différentes **associations**, porteurs et porteuses de **projets** et **acteurices du terrain** au local comme au national.



Le Bureau National a aussi porté des **projets structurants**, notamment le **QCVE – Questionnaire sur les Conditions de Vie Étudiante**. Outil de diagnostic, il a été présenté au réseau, puis accompagné par des formations au portage de projet, notamment lors de l'**AG Célestin à Vichy**. Cette AG a aussi été l'occasion d'évoquer les **missions des actrices relais** et de réaffirmer l'importance d'une intégration bienveillante et sécurisée, avec la relance de la **task force “Stratégie de lutte contre le bizutage”**.

Sur le plan **politique**, la FNEK a pris position **contre l'extrême droite**, acte fort dans un contexte national tendu. La **démocratie étudiante a été au cœur du mandat**, avec des avancées notables dans la représentation et une volonté affirmée de **construire un modèle participatif, inclusif et représentatif**.



Enfin, deux journées nationales ont rythmé l'année : la **JAR** (Journée des Actrices Relais) en décembre et la **JREP** (Journée de Rencontres et d'Échanges autour de la Profession) en avril.

Parallèlement, le Bureau National a multiplié les **déplacements locaux** pour **former les BDE** sur des sujets variés : gestion associative, communication, représentation ou encore politiques de filière. Cette **présence sur le terrain a renforcé la proximité et permis une montée en compétence durable**.

PETIT POÈME DE CLÔTURE DES ÉVÈNEMENTS NATIONAUX

Tout a commencé à **Nantes**, dans l'air de la rentrée,
Des politiques générales débattues, des regards engagés
Un BN et un réseau tout neuf, un peu intimidé·e·s,
Et des adieux discrets de celles et ceux qui l'ont marqué

A Rouen, le **WEFAmembert** sonnait la première fête,
Où le réseau s'est retrouvé, s'est formé et soudé,
Entre rire partagés et musique entêtantes,
Les liens se tissent, les esprits s'enchantent

A Orléans, **La Couronne** de Jeanne avait fière allure,
Un congrès royal et engagé, dans une festive culture
Avec des commissions naissantes et un réseau présent jusqu'en Outre Mer
Une TO majestueuse qui avait de quoi être fière

A **Rodez**, mi-mandat, retour aux fondamentaux,
Une recette signée Mahé où agligot rime avec réseau
Au menu : des motions, des cloches et une contribution des élu·e·s
Un moment que l'on n'oubliera pas, dans ce petit paradis perdu

Au printemps, retour à **Rouen** pour un congrès aux pommes rondement mené
Préparé en quelques semaines mais fait avec le cœur et sincérité.
Un moment fort et du travail qui a porté ses fruits
Porté par celles et ceux qui y ont cru, jour et nuit

L'**AG Célestin** a pris sa source à Vichy
Par ses débats enflammés elle a secoué les voix et même les esprits
Des motions importantes pour prendre soin d'un réseau plein de vie
Des rires, des pastilles à volonté et une TO de génie

Enfin, entre Feins et Rennes, s'écrivait la fin,
le WEE **KWEENAMAN**, au goût presque divin.
Des adieux sincères, des larmes discrètes, des rires et des "merci" bienvenus
Et un avenir ouvert, sur des chemins inattendus

Une année gravée dans nos cœurs en fusion,
Entre nuits sans sommeil et mille réunions.
Une asso, ce n'est pas que des tableaux Excel
C'est des gens qu'on aime fort, et des liens éternels  



JAR : UNE JOURNÉE POUR PRENDRE SOIN DES ÉTUDIANT·E·S EN KINÉSITHÉRAPIE

Attention : cet article aborde la santé mentale et les troubles psychiques

Est-ce que tu savais qu'en 2024 :

- 30% des étudiant·e·s kinés ont déjà fait une crise d'angoisse
- 20% présentent des troubles du comportement alimentaire
- Près de 50% ont souffert de dépression modérée
- 15% ont vécu un burnout, notamment en dernière année d'études
- 1 étudiant·e kiné sur 5 a déjà subi une humiliation pendant son cursus



C'est pourquoi, en **2021**, en pleine période du COVID, le **Conseil National de l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes (CNOMK)**, le **Syndicat National des Instituts de Formation en Masso-Kinésithérapie (SNIFMK)** et la **FNEK** ont décidé d'agir pour la santé mentale des étudiant·e·s en kinésithérapie. Résultat, ils ont créé la **Journée des Acteur·rice·s Relais**, alias la JAR.

Mais c'est quoi la JAR ?

La JAR est un événement **gratuit**, pensé pour toi. Ton repas, ton logement et tes transports sont pris en charge !

Initialement, la JAR se déroulait sur 1 journée. Pour l'**édition 2024**, elle s'est tenue sur **2 jours** les **30 novembre et 1er décembre** en région parisienne.



La JAR c'est pour qui ?

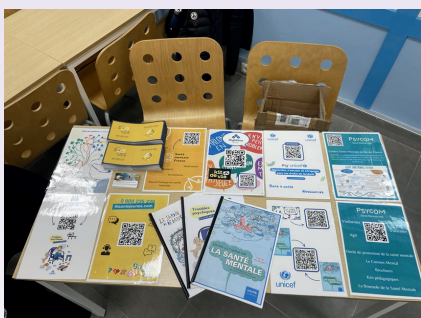
Pour **tous·tes les étudiant·e·s en kinésithérapie** de France

Mais aussi et surtout pour toi, si tu veux devenir une **personne ressource** dans ton école !

Pour les **équipes pédagogiques et administratives** des IFMK

Les **objectifs de la JAR** sont de :

- T'**informer** à repérer le mal-être étudiant
- Apprendre à **écouter** et sans jugement
- Savoir où et comment **réorienter** un·e camarade en situation de mal-être



2 parcours de formation

Parcours "Initial"

pour celles et ceux qui souhaitent devenir AR pour la première fois



Parcours "Confirmé·e·s"

pour les AR déjà formé·e·s lors des précédentes éditions, souhaitant approfondir et/ou actualiser leurs connaissances



Qui intervient à la JAR ?

Des **professionnel·le·s** reconnu·e·s dans le domaine de la santé mentale : psychiatres, psychologues cliniciens, kinésithérapeutes formé·e·s aux **TCC (Thérapies Cognitivo-Comportementales)** ou aux **Premiers Secours en Santé Mentale**.

Au total, **5 intervenant·e·s** ont pu partager leur expertise lors de cette dernière édition.



Quel est le programme ?

Au programme, les participant.e.s ont pu échanger durant des **temps de formation théorique**, des moments d'échanges autour de **retours d'expériences**, des temps de présentation d'une **fiche de cadrage des rôles et missions des AR**, des **groupes de travail (GDT)**, et des **Mises en Situation Pratique (MSP)**.

Cette année, nous avons abordé de nombreux thèmes essentiels autour de la santé mentale. Nous avons travaillé sur l'**approche, la détection et la réorientation des personnes en situation de mal-être**. Nous avons également étudié les **chiffres clés** à connaître en santé mentale. Une présentation des **rôles et missions des Acteur·ices Relais (AR)** a permis de mieux comprendre leur **place** et leurs **responsabilités**. Les notions d'**écoute active**, ainsi que le fonctionnement de la psychiatrie en France ont pu être approfondis. Un temps a été consacré à la présentation d'**exemples de dispositifs AR locaux**, a permis à de nombreux IFMK de s'identifier à leurs retours ou bien de mettre en place au mieux ce dispositif au local. Des groupes de travail ont été mis en place pour **identifier les ressources locales** et favoriser la **communication entre AR**. Enfin, un axe important a été celui du **"prendre soin de soi pour mieux prendre soin des autres"**, rappelant l'importance de prendre soin de soi et de sa santé mentale.

Tout est pensé pour offrir un **cadre sécurisant, stimulant et engagé**.

Journées Acteur·ice·s Relais

La JAR, Késako ?

La JAR est une initiative de la FNEK co-construite avec le SNIFMK & le Conseil National de l'Ordre des MK. Cette journée a pour but de former des acteur·ices relais (AR) de différents IFMK. Les futur·e·s AR y sont formé·e·s à l'écoute active, pour reconnaître les signes d'un mal-être étudiant et orienter vers des ressources qualifiées mais aussi à la **prévention** en santé mentale.

Les intervenant·e·s

- Donata Marra** - psychiatre, ancienne présidente du CNA (Centre National d'Appui), a fait un rapport en 2018 sur la qualité de vie des étudiant·e·s en santé
- Franck ROLLAND** - psychologue clinicien et interne en psychiatrie, chercheur en psychologie, éthique et psychiatrie.
- Ariel FRAJERMAN** - psychiatre, chercheur associé à l'Institut de Psychiatrie et Neurosciences de Paris, Inserm.
- Myriam Laurier** - ancienne VP Affaires Sanitaires et Sociale et VP Santé Mentale à la FNEK, formée aux Premiers Secours en Santé Mentale ainsi qu'aux thérapies cognitivo-comportementales
- Tanguy LALLEMENT** - ancien VP Général à la FNEK, formé aux Premiers Secours en Santé Mentale ainsi qu'aux Thérapies Cognitivo-Comportementales.
- Marine Letort** - ancienne VP Générale et VP en charge de la formation à la FNEK, formée aux Premiers Secours en Santé Mentale.

Point logistique

La JAR aura lieu les **30 Novembre et 1er Décembre 2024** en région parisienne. Le samedi, dans les locaux du CEERRF situés au Campus Santé Porte de Paris, 36 Rue Pinel, 93200 Saint-Denis. Puis le dimanche, dans les locaux de Saint-Michel, situés au 68 Rue du Commerce, 75016 Paris.

Les repas, les collations, le logement et les transports sont pris en charge pendant l'événement.

Attention, le nombre de places est limité ! Inscriptions du **28 Octobre au 22 Novembre** !

PLANNING

SAMEDI

- 8h30 - Petit déjeuner
- 9h - 10h45 : Mot d'ouverture, missions de l'AR, épidémiologie puis pause
- 10h45 à 12h45 - Parcours : Initial - Détecter, puis Aborder Continu - GDT - Mise en place du dispositif au local, puis rappels
- 12h45 - Pause repas
- 13h45 - 15h45 : Ecoute active, théâtre forum, fonctionnement de la psychiatrie, pause, MSP
- 16h40 - Pause
- 17h00 - Temps d'échange séparé : mise en place des AR sur le terrain
- 18h00 - Exemples de dispositifs Acteur·ices Relais au local
- 18h45 - Temps de retours et clôture de la journée
- 19h - Fin de journée

DIMANCHE

- 8h30 - Petit déjeuner
- 9h - Réorientation
- 9h30 - GDT : De retour chez moi, que puis-je faire ?
- 10h30 - La communication entre AR, késako ?
- 11h45 - Pause
- 11h45 - Prendre soin de soi pour prendre soin des autres
- 12h30 - Mot de clôture et fin de journée

Ordre des médecins Kinésithérapeutes FNEK SNIFMK

Rôles d'un·e AR

Un·e AR peut être sollicité·e dans de nombreuses situations : **troubles psychiques** (dépression, anxiété...), **violences sexistes et sexuelles** (VSS), **précarité étudiante**, **harcèlement**, **isolement** ou **détresse ponctuelle**...

Les Acteur·ices Relais (AR), formé·e·s via la JAR, ont pour mission principale de repérer, écouter et orienter les étudiant·e·s kinés en mal-être, sans se substituer aux professionnel·les de santé.

Leur rôle consiste à :

- **Identifier une situation de mal-être** et à évaluer son urgence ;
- **Accueillir et écouter** activement les émotions, besoins et pensées de l'étudiant·e
- **Réconforter et informer** l'étudiant·e, puis le/la **réorienter** vers des ressources adaptées
- **Respecter** la **confidentialité** et l'**anonymat** des échanges.



Devenir AR requiert la **participation à une JAR**, mais ne confère **aucun droit à former ou informer d'autres AR**.

S'engager comme Acteur·rice Relais, c'est bien plus que s'informer à la santé mentale.



C'est décider que la **santé mentale** des étudiant·e·s en kiné, ça compte.



Pourquoi devenir AR ?

C'est **tendre la main à quelqu'un**, parfois au moment où il ou elle en a le plus besoin.



Et parce qu'au fond, la **solidarité**, l'**écoute** et la **bienveillance ne sont pas des options** : ce sont des bases, pour nous, pour notre avenir professionnel, et pour changer les choses.

RETOURS SUR LA JREP : UNE 4ÈME ÉDITION PLEINE DE RESSOURCES

Le **26 avril 2025** s'est déroulée la **4e édition de la Journée de Rencontres et d'Échanges autour de la Profession** à Saint-Denis, dans les locaux de notre partenaire **La Médicale** !



Organisée par le **Bureau National** de la FNEK, cette journée avait pour ambition de rassembler **étudiant·e·s kiné, jeunes diplômé·e·s** et **instances de la profession** autour de sujets touchant à la kinésithérapie, abordés par des **professionnel·le·s expert·e·s** de leur thématique.



Car même si aujourd'hui **80% de la profession exerce en libéral**, nous savons toutes et tous qu'il n'y a pas une seule manière, mais bien une **multitude de possibilités d'exercer notre profession**. Nous n'avons pas forcément la possibilité de toutes les découvrir en formation initiale, lors de nos stages ou même au tout début de notre pratique professionnelle. C'est pour cela que cette journée a été pensée : pour permettre à chacun·e de mieux comprendre la **richesse des parcours professionnels possibles**.

Concrètement, cette journée s'est articulée autour de **18 formations** couvrant des sujets variés tels que l'accès direct, la kinésithérapie du sport, l'écologie en kinésithérapie, être kiné et chercheur·se, le sport-santé, la place du kiné dans la santé des femmes ou face aux violences intra-familiales...

Cette journée qui porte bien son nom avait réellement pour volonté d'être un espace de **dialogue**, de **curiosité**, mais aussi de **projection**, dans un **métier passionnant, exigeant et en constante évolution**. Un métier qui gagne en **compétences** et prend une place de plus en plus importante dans le **système de santé**. Un métier où le **soin**, le **mouvement** et les **patient·e·s** sont au cœur de chaque geste.

Deux **tables rondes** sont donc venues enrichir le programme : l'une sur le **rôle du kinésithérapeute en prévention**, l'autre sur l'**engagement professionnel**, en

présence des **trois syndicats** et de l'**Union Régionale des Professionnel·le·s de Santé (URPS)** Kiné d'Île-de-France.



Nous avons eu la chance de recevoir **25 intervenant·e·s de renom** dont une vice-présidente du conseil national de l'Ordre , les président·e·s et représentant·e·s des **3 syndicats** et des **sociétés savantes** telles que :

- la **SFMKS** (Société Française des Masseurs-Kinésithérapeutes du Sport),
- l'**AFKP** (Association Française des Kinésithérapeutes Pédiatriques),
- l'**AFRePP** (Association Française de rééducation en pelvi-périnéologie),
- **Kiné France Prévention**,
- l'**AFMcK** (Association Française Mc Kenzie).



L'événement a rassemblé **60 participant·e·s** avec une forte représentation étudiante : **78 % d'étudiant·e·s kiné** et **22 % de jeunes diplômé·e·s**, majoritairement issu·e·s des promotions 2023 et 2024. Les étudiant·e·s provenaient en majorité du **2e cycle (M1/M2)**, reflet d'un moment clé dans leur parcours de formation. Un moment où les interrogations et les remises en questions sont nombreuses, mais où l'enthousiasme, l'envie et la détermination sont tout aussi grands.



 Au niveau de la provenance, **57 % des participant·e·s venaient d'Île-de-France**, tandis que 43 % avaient fait le déplacement depuis d'autres régions, représentant **24 instituts de formation en masso-kinésithérapie (IFMK)** au total (9 franciliens et 15 hors Île-de-France). Une diversité géographique qui témoigne d'un fort intérêt envers la profession.

Cet événement, nous avons essayé de le construire pour le **réseau de la FNEK** : pouvoir parler librement et sans tabous de la profession qui sera la nôtre communément dans quelques années ou quelques mois. Qu'étudiant·e·s et jeunes diplômé·e·s puissent **discuter de leur avenir** avec des intervenant·e·s aux **parcours professionnels inspirants**.



C'est aussi pour cela que la FNEK est là : pour permettre aux étudiant·e·s kinés de **s'ouvrir sur les horizons divers et variés de la kinésithérapie**, pour mettre en lumière toutes les **formes d'engagements possibles** pour la profession, à toutes les échelles. Se battre pour le futur des **12 622 étudiant·e·s et les jeunes diplômé·e·s** qu'elle représente passe aussi par montrer aux instances cette volonté des étudiant·e·s de faire **évoluer la kinésithérapie d'aujourd'hui** et d'être partie prenante pour **construire collectivement**, toutes et tous ensemble, la **kinésithérapie de demain**.

Un grand merci à tous les participant·e·s et intervenant·e·s pour leur engagement et leur enthousiasme. Rendez-vous à la prochaine édition pour continuer à bâtir, ensemble, l'avenir de la kinésithérapie !

UNE ANNÉE D'ÉLECTIONS OÙ LES ÉTUDIANT·E·S KINÉS ONT FAIT ENTENDRE LEUR VOIX

L'année **2024-2025** est une année marquée par de très nombreuses élections universitaires. Près de **deux tiers des Universités** ont renouvelé les membres de leurs conseils centraux, soit **47 sur 72 Universités**. Les étudiant·e·s et la FNEK ont tout particulièrement été mobilisé·e·s sur **23** d'entre-elles.

Cette année, la mobilisation du **réseau de la FAGE** et donc de la **FNEK** était plus que nécessaire puisque nous avons une échéance électorale :

l'élection des représentant·e·s étudiant·e·s du CNESER

(Conseil national de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche).



Ce conseil consultatif du **Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche** renouvelle tous les deux ans ses représentant·e·s élu·e·s dont les **11 étudiant·e·s**. Depuis 2018, la **FAGE** a maintenu sa place de **première organisation représentative des étudiant·e·s**, notamment sur ce dernier mandat, où **6 sièges** étaient occupés par des élu·e·s **BOUGE TES CAMPUS** de la FAGE.

Du **2 au 6 juin 2025** se sont déroulés les scrutins de ces élections. Après des mois de travail, de rencontres, d'accompagnement et de discussions avec les élu·e·s du réseau, le modèle de la FAGE a su remporter une nouvelle victoire :

La **FAGE** conserve encore une fois sa **place de première organisation étudiante** avec **5 sièges** et un **nombre record de voix** pour la FAGE.

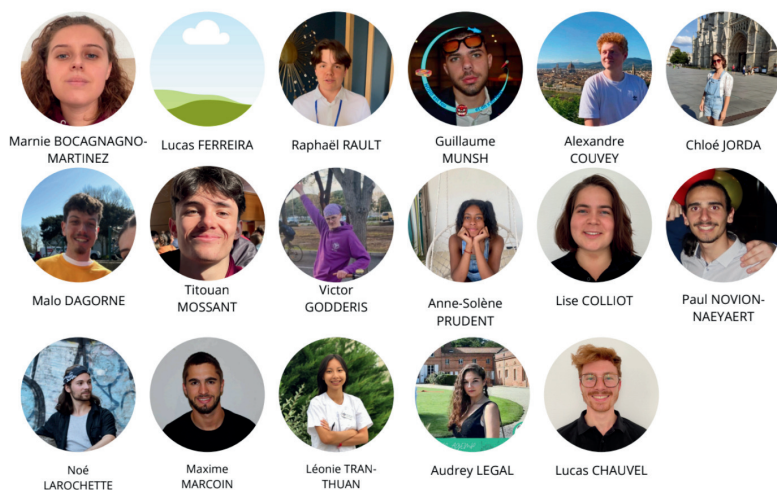
Cette année riche a été l'occasion et l'opportunité pour la FNEK, les fédérations de territoire et la FAGE plus largement de **sensibiliser un grand nombre d'étudiant·e·s à la démocratie universitaire**. Les associations étudiantes locales et nos BDE se sont mobilisés pour **informer les étudiant·e·s** de la tenue des élections, de leur **possibilité de voter** tout en leur **expliquant les enjeux** d'une telle représentation étudiante au sein des conseils de nos universités.

Ce sont **plus de 25 IFMK** qui ont entendu parler des élections universitaires et **des centaines d'étudiant·e·s kinés** qui ont pu **voter pour leurs élu·e·s des conseils de l'Université** grâce à la mise en place de nombreuses actions pendant les périodes de scrutin (stands de crêpes, chorées, affiches, discussions, tracts...) pour permettre d'**échanger avec les étudiant·e·s** et leur **rappeler l'importance de voter**, droit et devoir encore trop méconnus des étudiant·e·s, et encore plus pour des étudiant·e·s non-universitaires comme les étudiant·e·s kinés.

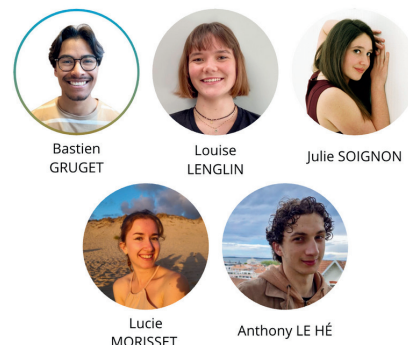
Toutes ces actions de sensibilisation du réseau et du Bureau National de la FNEK ont permis à des **étudiant·e·s kinés de candidater sur les listes électorales** pour représenter les étudiant·e·s et les étudiant·e·s kinés au sein des **conseils de l'Université**.

Le réseau compte actuellement pas moins de **55 étudiant·e·s kinés élu·e·s à l'université et au CROUS**, dont **39 nouveaux·elles élu·e·s universitaires** sur cette année 2024-2025.

L'ÉQUIPE ÉLU·E·S CENTRAUX



L'ÉQUIPE ÉLU·E·S CROUS



Le réseau de la FNEK continue de se **diversifier** et de **s'enrichir** d'étudiant·e·s prêt·e·s à s'investir, développant ainsi une **nouvelle expertise à apporter dans les travaux de la structure** tout en **portant au local les positions de la FNEK et des étudiant·e·s kinés**.

L'ÉQUIPE ÉLU·E·S UFR



En étroite collaboration avec la FAGE, cette **année riche en élections** nous a permis de rappeler à quel point il est important que nous soyons entendu·e·s en tant que jeunes et en tant qu'étudiant·e·s parce que nous avons des **idées** et des **solutions**. C'est tout le travail des représentant·e·s étudiant·e·s que de **porter continuellement la voix des étudiant·e·s** et celui-ci doit être **valoriser**. Merci à elles et eux de s'être engagé·e·s. Nous allons continuer de travailler ensemble pour ré-appuyer nos **valeurs**, nos **ambitions** et ce pourquoi on se bat depuis des années.

100% Handinamique est une **fédération nationale** qui a pour objectif de **favoriser l'insertion professionnelle et sociétale des jeunes en situation de handicap** en rendant la société plus inclusive.

La **FNEK** adhère à la 100% Handinamique et fait partie de son **conseil d'administration** depuis **2016**.



Lors de cette année, nous avons pu participer aux différents conseils d'administrations de 100% Handinamique et prendre part aux votes permettant d'œuvrer pour une société inclusive avec une **vraie culture du handicap**. Par exemple, **une charte d'écriture inclusive intersectionnelle** (à la fois pour le genre et pour les différents handicaps (déficience visuelle, dyslexie...)) a été votée et mise en application dès cette année.



Label 100% Handinamique



100% Handinamique délivre aussi un **label** pour les associations étudiantes qui **intègrent les personnes en situation de handicap** dans leur **fonctionnement** et leurs **événements**. Ce label promeut un **environnement étudiant accessible et accueillant pour toutes et tous**.

Cette année encore, **la FNEK a obtenu le label niveau 3** (le plus haut niveau, on l'a depuis 2022 !) qui atteste que nous sommes **acteurs et actrices d'une société inclusive** et qui nous aide à progresser dans cette thématique !



La FNEK était également présente aux **Rencontres Nationales et Internationales** de 100% Handinamique qui sont des **week-ends de formations** sur des thématiques variées telles que : créer un événement accessible, améliorer l'accessibilité du CROUS, l'historique du handicap, aller vers une société inclusive, formation violences sexistes et sexuelles et handicap, les différents types de handicaps, avoir une communication inclusive...



Cette année, **10 étudiantes et étudiants kinés** ont pu participer à ces formations qui se déroulaient à **Paris et Lyon**, n'hésitez pas à venir à ces événements l'an prochain !

Transport ET logement pris en charges

Événement gratuit

Seulement les repas sont à ta charge
(prix selon ta situation (étudiant·e, boursier·e, diplômé·e...))

Rencontres, soirées et convivialité garantis !



*Si tu veux en savoir plus sur 100% Handinamique,
scannes vite le QRcode !*



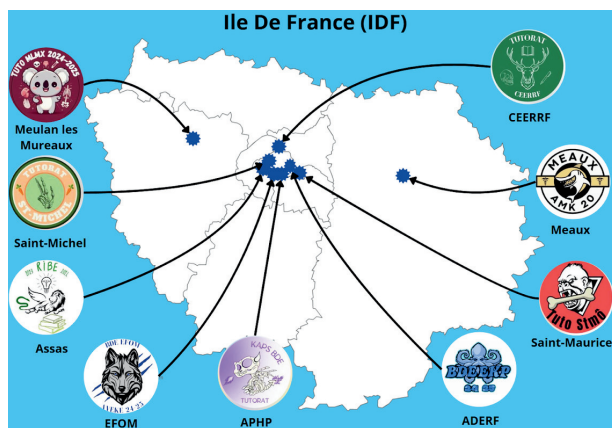
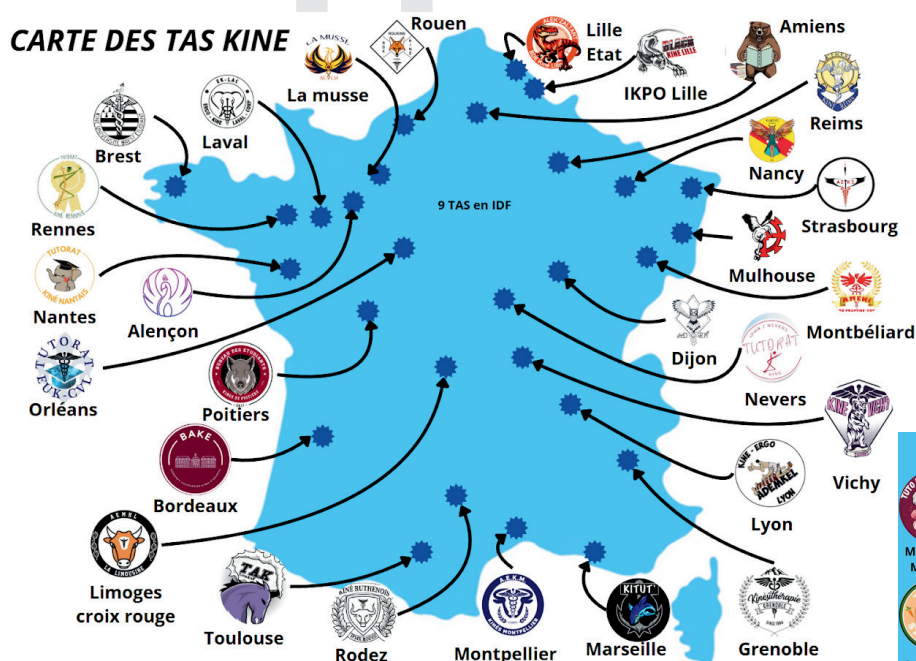
Un TAS kiné, késako ?



- Un TAS kiné est un **Tutorat d'Année Supérieure en kinésithérapie** qui est soit mené par une **association**, soit par un ou des **étudiant·e·s membres du BDE** ou soit par l'**équipe pédagogique** d'un IFMK.
- C'est un **dispositif d'entraide entre étudiant·e·s kinés**, basé sur le **partage de connaissances** de manière égalitaire, accessible et volontaire. Il vise à faciliter l'**apprentissage**, renforcer l'**intégration des savoirs**, revenir sur des notions incomprises et peut également porter des actions en faveur du bien-être et de la santé mentale.
- Le TAS repose sur une **collaboration entre les tuteur·rice·s, les étudiant·e·s suivi·e·s et les instituts de formation**, avec pour objectif de créer un **environnement de travail optimal** et de préparer efficacement à l'entrée dans le monde professionnel.

Aujourd'hui on dénombre **37 TAS** sur les 51 IFMK en France.

CARTE DES TAS KINE



Pour accompagner et aider du mieux possible ce réseau, les actions d'un TAS peuvent prendre différentes formes et ambitions !

Tut'form 2025

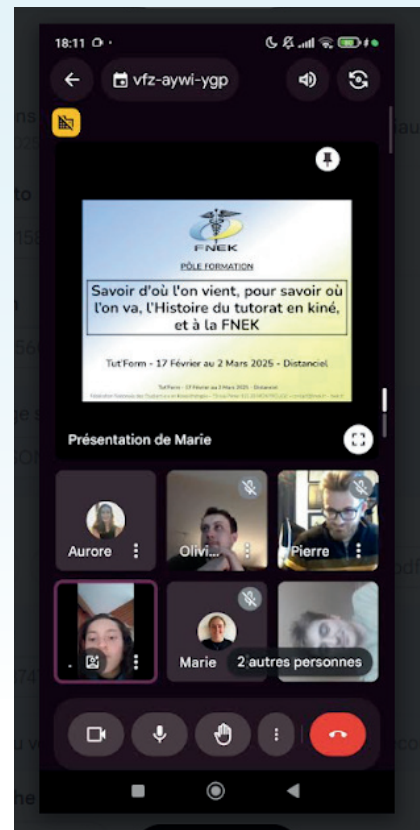


Le projet Tut'Form 2025, qui s'est déroulé du **17 février au 1er mars 2025**, a été un véritable tremplin pour la montée en compétences des tutorats !

Pendant 2 semaines, des **sessions de formation sur le tutorat** se sont enchaînées, à raison d'une à deux sessions un soir sur deux, pour un total de **8 formations et un colloque**.

13 formateurices passionné·e·s ont partagé leur expertise avec **24 participant·e·s** motivé·e·s à aller plus loin.

À l'issue de ce projet formation, une chose est claire : **le réseau TAS est demandeur de nouvelles formations pour renforcer leurs actions, leurs projets, et continuer à se perfectionner !**



Drive ressources TAS



Crée cette année par la FNEK, le **Drive ressources TAS** regroupe plus de **50 documents** répartis dans différentes catégories :

Administratif

Bien-être

Pédagogie

Ressources de la FNEK

L'objectif est de transmettre des ressources aux TAS pour **cadrer leurs actions**, leur donner des **inspirations** et de les **appliquer au local** selon les besoins et les attentes des étudiant·e·s en kinésithérapie.

Si toi aussi tu souhaites accéder au Drive ressources TAS, nous t'invitons à remplir le gform suivant en scannant ce QR code



Tu souhaites partir à l'étranger après tes études ?

Renseigne-toi sur les **27 fiches pays** mises à ta disposition sur le site internet de la FNEK

Ces fiches, destinées aux futur·e·s professionnel·le·s en exercice intéressé·e·s par la **mobilité internationale**, regroupent des informations sur la formation de kinésithérapie et la profession.



Exemple

Tu veux découvrir la kiné en **Afrique du Sud** car ce pays t'as toujours attiré.



Afrique du Sud

LA FORMATION

Diplôme : 4 ans*

Etudes : en anglais, au moins 1000h de stage

Coûts : 1500-3000 € l'année selon les universités

Poursuite d'études : Master's degree ou Research doctorate

*Après la formation initiale, obligation de faire 1 an dans la fonction publique avant de devenir praticien-ne indépendant-e.

LA PROFESSION

Physiotherapist / Physical therapist

Instance représentative : The South African Society of Physiotherapy

8800 MK = 1.5 MK pour 10 000 hab

Accès direct

Recherche développée

PARTIR TRAVAILLER

Obtenir un permis de travail : demande auprès de l'Ambassade ou du Consulat

Conditions : obtention d'une offre définitive d'emploi dans le pays au préalable ; délivré pour minimum 6 mois et après 2 ans, statut de résident permanent requis.

S'inscrire auprès du Health Professions Council of South Africa : s'adresser au Professional Board for Physiotherapy (votre dossier passera en commission).

<https://www.hpcs.co.za/>
<https://www.saphysio.co.za/>
<https://world.physio.fr/membership/south-africa>

POUR ALLER PLUS LOIN

Les études : 4 ans, en anglais.

Selon les universités, les frais de scolarité varient entre 1500 et 3000 euros l'année. Il y a 8800 physical therapists sur le territoire, représentés par The South African Society of Physiotherapy (SASP).

Ils peuvent travailler en **accès direct** et la **recherche** y est développée.

Pour partir y travailler : il faut obtenir un **permis de travail**, en effectuant la demande auprès de l'**Ambassade** ou du **Consulat** d'Afrique du Sud. Ensuite, vous devez vous inscrire auprès du **Health Professions Council of South Africa** (HPCSA) en s'adressant au **Professional Board for Physiotherapy** pour pouvoir exercer en Afrique du Sud. Votre dossier passera en commission.

www.fnek.fr > Services > International > Ressources

WHAT IS MY KOPYBOOK ?

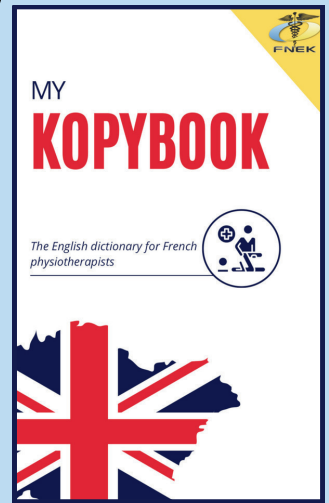
English dictionary for French physio

Looking out for some words to expand your medical vocabulary ? We got you ! Here is MyKopybook, a **vocabulary** guide for physiotherapy students and new graduates... This guide is made of 6 main chapters including :

- anatomy,
- symptoms, injuries and medical conditions,
- hospital staff and rooms,
- medical equipment and procedures,
- accidents and emergencies,
- physiotherapy.

We felt it was essential to provide a resource guide in English whether for **initial training courses** or **internships** or for better **quality care** with English-speaking patients. Moreover, we wanted it to be illustrated in order to make learning easier because let's be honest, never-ending lists of vocabulary are definitely boring to learn. We hope you find this guide useful !

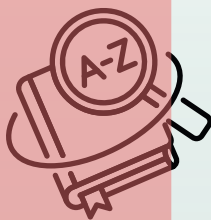
PS : Thanks to the Société Française de Physiothérapie for reviewing our work.



Dico anglais des kinés français·es

Vous cherchez des mots pour enrichir votre vocabulaire médical ? Nous avons ce qu'il vous faut ! Voici MyKopybook, un guide de vocabulaire pour les étudiant·e·s en kinésithérapie et les jeunes diplômé·e·s... Ce guide est composé de 6 chapitres principaux comprenant :

- l'anatomie,
- les symptômes, les blessures et les pathologies médicales,
- le personnel hospitalier et les locaux,
- l'équipement médical et les procédures,
- les accidents et les urgences,
- la kinésithérapie.



Il nous a semblé essentiel de proposer un guide de ressources en anglais, que ce soit pour les formations initiales ou les stages, ou pour une meilleure qualité des soins auprès des patient·e·s anglophones. De plus, nous avons souhaité qu'il soit illustré afin d'en faciliter l'apprentissage car, soyons honnêtes, les listes interminables de vocabulaire sont définitivement ennuyeuses à apprendre. Nous espérons que ce guide vous sera utile !

UNI•E•S POUR LE MOUVEMENT : LA FNEK ET L'ANESTAPS AU SERVICE DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE

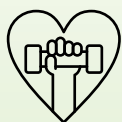
« Activité physique » ou « sport » ?

Quelle place pour l'activité physique adaptée ?

A différencier du « sport », l'activité physique n'est que **peu cadrée** et n'est sous l'égide d'aucune fédération. Elle correspond à **tout mouvement corporel produit par les muscles squelettiques qui requiert une dépense d'énergie**. C'est une pratique indispensable au maintien en bonne santé lorsqu'elle est pratiquée régulièrement avec une intensité modérée ou soutenue et pendant une période suffisante. Ses nombreux **bienfaits sur la santé physique et mentale** ont largement été prouvés aux travers de nombreuses études.



L'**Activité Physique Adaptée (APA)** est, quant à elle, définie comme une activité physique ou sportive, adaptée aux capacités d'une personne à besoins spécifiques. Elle s'adresse aux **patient·e·s n'ayant pas un niveau régulier d'activité physique égal ou supérieur aux recommandations de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS)** et qui ne peuvent augmenter leur niveau d'activité physique en autonomie "dans des conditions ordinaires" de façon adaptée et sécurisée.



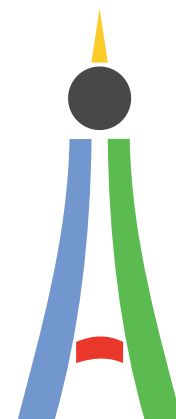
Permettant de réduire les **facteurs de risque** et les **limitations fonctionnelles** liées aux affections de longue durée notamment, elle est aujourd'hui au cœur des **politiques de santé publique** puisqu'elle améliore l'**accessibilité** de l'activité physique pour tou·te·s.

Le **rapport Delandre**, remis en **avril 2025**, préconise une intégration renforcée du sport dans les politiques publiques de santé, en mettant accent sur la **lutte contre l'inactivité physique et la sédentarité**. Il souligne notamment le rôle central de l'Activité Physique Adaptée (APA) dans la **prévention** et la **prise en charge des maladies chroniques**, en recommandant son intégration systématique dans les parcours de soins.

Il insiste sur la **formation des professionnel·le·s de santé et du sport** pour garantir une offre d'APA de qualité, accessible à tous les publics, notamment les plus fragiles afin que tout le monde puisse pratiquer une activité physique adaptée.



Dans la dynamique des **Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024**, des dispositifs comme la **Stratégie Nationale Sport-Santé 2019-2024** ont aidé au développement de nombreuses initiatives : création de plus de **500 maisons sport-santé** sur tout le territoire, développement de l'APA, ... En effet, cette dynamique a permis, en 2016, aux médecins d'obtenir la prescription d'APA pour des patient·e·s atteint·e·s d'Affections de Longue Durée (ALD) mais aussi de la mise à disposition d'outils d'aide à la prescription, etc. Dernièrement, la **loi du 5 février 2025**, a permis d'intégrer le remboursement de séances d'APA dans le parcours de soin des patient·e·s atteint·e·s de **cancer du sein**.

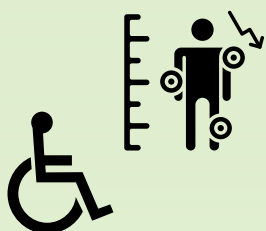
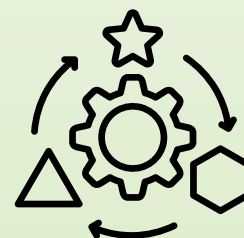


Toutefois, aujourd'hui, de **nombreuses zones d'ombre et obstacles persistent** quant à la pratique d'APA : méconnaissance du dispositif, absence de remboursement par la Sécurité sociale, flou législatif autour des compétences de chaque professionnel·le... Ces **freins** à la pratique d'activité physique pour tous et toutes ont poussé les étudiant·e·s en kinésithérapie, futur·e·s professionnel·le·s du mouvement, à se saisir de ce sujet au sein des **commissions de la FNEK**.

Une dizaine de professionnel·le·s pouvant dispenser de l'APA : une cohabitation à clarifier

Le **décret de la loi Touraine en 2016**, a permis aux **kinésithérapeutes**, ergothérapeutes, psychomotricien·ne·s et à des **professionnel·le·s du champ du sport** notamment les enseignant·e·s en activité physique adaptée (EAPA) **de dispenser des séances d'APA**.

L'**Enseignant·e en Activité Physique Adaptée (EAPA)** est un·e professionnel·le diplômé·e d'une **licence STAPS, mention Activité Physique Adaptée et Santé (APA-S)**. Sa mission consiste à concevoir et animer des séances d'activité physique adaptée, en **s'adaptant aux besoins particuliers de personnes** pour qui l'activité physique encadrée représente un bénéfice pour la santé.



Cela concerne des patient·e·s atteint·e·s de **maladies**, de **limitations fonctionnelles**, de **déficiences**, en **situation de handicap**, de **vulnérabilité**, d'**exclusion sociale**, ou encore en situation d'**inactivité** ou de **sédentarité**.

À ce jour, l'**EAPA est reconnu·e comme éducateur·rice sportif·ve** dans le Code du Sport, il/elle n'est pas mentionné·e dans le Code de la santé publique.

De son côté, le/la **kinésithérapeute** peut, lui, **intégrer l'activité physique adaptée (APA) dans ses programmes de rééducation** comme un outil de son arsenal thérapeutique. Toutefois, il/elle bénéficie de compétences cliniques supplémentaires du **champ de la rééducation et de la réadaptation**, notamment le **diagnostic kinésithérapique** et la **thérapie manuelle**.



Le champ d'intervention du kinésithérapeute est reconnu par le **Code de la Santé Publique**, il peut prescrire, entre autres, les substituts nicotiniques et **renouveler une prescription d'APA depuis 2022**.

Aux côtés des autres professionnel·le·s de santé et du champ du sport pouvant dispenser de l'APA, les **kinésithérapeutes et les EAPA sont deux acteurs majeurs du parcours de soins**. Ils ont, tous deux pour mission, de **réaliser l'éducation thérapeutique** du patient·e, de **l'accompagner dans une démarche de prévention et de promotion de la santé**, afin de favoriser leur autonomie et leur bien-être global.

Une thématique importante que les fédérations étudiantes ont choisi de s'approprier !

Aujourd'hui, la Fédération Nationale des Étudiant·e·s en Kinésithérapie (FNEK) se saisit de ces enjeux afin de pouvoir **sensibiliser un large public face au danger de la sédentarité** tout en garantissant une qualité de prise en charge de nos patient·e·s dans leur parcours de soin. Depuis quelques mois, ce travail fait l'objet de discussions entre la **FNEK** et l'**Association Nationale des Étudiant·e·s en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (ANESTAPS)**.

En effet, les questions de santé publique, de formation, de perspectives professionnelles et d'interprofessionnalité doivent faire l'objet de **réflexions communes entre nos deux fédérations** dans l'objectif de parvenir à un système adapté à ce qu'un maximum de personnes puissent **pratiquer une activité physique qui leur soit adaptée et encadrée par un·e professionnel·le compétent·e**. Un dialogue a donc été initié avec l'ANESTAPS pour améliorer l'accès à l'activité physique pour tou·te·s par un travail collaboratif dès la formation des professionnel·le·s encadrant de l'APA.



Ce travail ouvre la voie à une **réflexion commune** autour de quatre grands axes :

1 La formation initiale : mutualisation de certaines unités d'enseignement pour **construire une culture commune du sport-santé**, mieux comprendre et appréhender les rôles de chacun·e dans le parcours de soin, organisation et cadrage de la formation APA-S.



2 La recherche : place de chacun·e au sein des Unités de Formation et de Recherche (UFR) pour produire communément des travaux autour du sport-santé, financements de la recherche autour de l'Activité Physique Adaptée, etc.



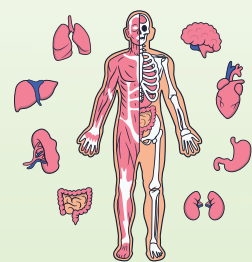
3 Les compétences professionnelles : travail sur le **cadrage des rôles** et du **champ de compétence des professions encadrant de l'APA**, favoriser une **co-construction des champs d'intervention** en respectant les identités professionnelles et capacités de chacune.



4 Faire de l'activité physique pour tou·te·s une priorité de santé publique : financement et remboursement des séances d'activité physique adaptée pour tous·te·s, ambitions de la stratégie nationale de sport-santé 2025-2030, etc.



En comparant les formations initiales des kinésithérapeutes et des enseignant·e·s en activité physique adaptée (EAPA), on constate que ces deux professions partagent des bases communes de connaissances notamment en **anatomie, physiologie** et dans la **prise en charge de personnes atteintes d'affections de longue durée (ALD)**.



Si le/la **kinésithérapeute** intervient principalement dans le cadre de la **rééducation** et de la **réadaptation**, l'EAPA agit dans une **logique de maintien de l'autonomie et d'accompagnement à long terme**. Leur collaboration semble alors s'inscrire de manière cohérente dans **différentes temporalités et modalités** du parcours de soin, avec une **continuité entre soins de réadaptation et pratique physique adaptée**.

Demain, pour mettre la santé de nos patient·e·s au cœur des réflexions, il semble nécessaire de questionner la définition même du terme « **Santé** » et de la porosité de ses frontières.

Les bienfaits de la pratique d'activité physique sur la santé ne semblent plus à démontrer, les professionnel·le·s qui permettent sa pratique, quelque soit leur dénomination, participent donc à la meilleure santé de chacun·e. Il nous reste ainsi à réfléchir à la **coordination des interventions de chacun·e pour la rendre accessible au plus grand nombre**.

Dans un contexte où les approches peuvent diverger, il est nécessaire de dépasser le corporatisme actuel et de s'accorder pour **construire un consensus** visant à permettre un meilleur accès à l'activité physique et donc à la santé des patient·e·s.



Dans la mesure où la **santé** est un **état de bien-être global** qui **dépasse le cadre médical**, l'activité physique adaptée (APA) doit-elle rester focalisée sur les professionnel·le·s de santé, ou au contraire s'ouvrir à un plus large public ?

Dans cette perspective, faut-il envisager que l'APA sorte du système de soin et qu'elle soit partout, ou au contraire que toutes les personnes qui la font pratiquer soient pleinement reconnues comme faisant partie intégrante du système de santé ?

Pour répondre à ces divers questionnements, la FNEK souhaite **avancer en concertation avec les étudiant·e·s en kinésithérapie**, en favorisant des groupes de **travail inter-filières**, en élaborant des positions communes et en **valorisant les apports de nos deux professions dans le respect de l'identité professionnelle de chacune, au service des patient·e·s**.



Si vous êtes intéressé·e ou que vous désirez apporter votre avis à ce sujet, n'hésitez pas à contacter sante.publique@fnek.fr ou à rejoindre la commission Perspectives Professionnelles et Santé Publique de la FNEK !



S'ENGAGER POUR DES INTÉGRATIONS RESPECTUEUSES : LA FNEK FACE AU BIZUTAGE

Sur le mandat 2023-2024, un **travail de réflexion collective** sur le **bizutage** lors des **intégrations étudiantes** a été entamé par des groupes de travail lors des événements nationaux. Le réseau a alors souhaité la **création d'une Task Force "Stratégie de lutte contre le bizutage"**, pour proposer des outils concrets aux étudiant·e·s.

Celle-ci a ainsi été créée en mai 2024. Ce groupe avait d'abord pour mission de **lancer une série de communications jusqu'à la rentrée** de septembre 2024, accompagnées de la publication d'un **guide de la bonne intégration**, destiné à **aider les BDE à construire des événements respectueux, bienveillants et festifs**.

Face au constat que **certaines pratiques de bizutage perdurent**, encore trop souvent dissimulées derrière des **traditions étudiantes**, le mandat 2024-2025 a choisi de **poursuivre la lutte contre le bizutage et de relancer activement cette task force**.



Le bizutage, rappelons-le, correspond à **"toute situation où une personne est amenée, contre son gré ou non, à subir ou à commettre des actes humiliants ou dégradants, ou à consommer de l'alcool de manière excessive, dans un cadre scolaire, sportif ou socio-éducatif"** (Legifrance). Il s'agit d'un **délit puni par la loi (source officielle)**.

Un nouveau groupe de travail s'est tenu lors de l'**AG Célestin à Vichy**, en mai dernier. La **mobilisation importante des participant·e·s a confirmé l'intérêt du réseau pour ce sujet**. De nombreux échanges ont permis de **faire émerger des idées concrètes, traduisant la volonté commune d'agir**.

Quelles nouvelles idées ?



Dans la continuité de ce travail, la Task Force a présenté une première version d'un nouvel outil : le "**Bizutomètre**". Conçu pour **être remis aux étudiant·e·s entrant en IFMK**, il vise à les aider à reconnaître des situations problématiques, mais aussi à comprendre comment se positionner, réagir ou alerter.



Cet outil s'est rapidement heurté à un **défi de taille** : la **subjectivité des vécus**. Chaque personne vit différemment un événement, et un simple classement de pratiques sans prendre en compte le **ressenti individuel** peut manquer de pertinence.

C'est pourquoi la **première version a été repensée** : elle intégrera des repères liés aux émotions ressenties et à la perception du consentement. Il s'agit d'un **outil en évolution, amené à s'enrichir au fil des retours et des besoins exprimés sur le terrain**.



Les prochaines missions de la Task Force se tourneront vers la **sensibilisation au bizutage** à travers des **communications** en amont des intégrations. Il y a également pour projet au long terme la **création d'un module de formation** pour les personnes en charge de l'intégration des BDE.

**Car lutter contre le bizutage, ce n'est pas simplement dénoncer.
C'est former, prévenir, soutenir et transformer nos pratiques, collectivement.
Et cette transformation, c'est ensemble que nous la construisons.**



Si toi aussi **tu te sens concerné·e**, et que **tu veux participer aux différents projets**, n'hésites pas à **t'engager dans la Task Force** en envoyant une lettre de motivation et la charte d'engagement signée à **secretariat@fnek.fr** et à Léa BRAUN, présidente de la Task Force.

Quelques ressources utiles :

- Les événements festifs et d'intégration étudiants - Guide 2022 (Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche)
- Kit de mobilisation des événements responsables - Guide 2022 (FAGE)
- Comité National Contre le Bizutage (CNCB) : [Comité national contre le bizutage - CNCB](#)

L'INTERVIEW : NICOLAS PINSULT

Kinésithérapie et Université : entre art, sciences... et politique

Faut-il encore se battre pour que la kinésithérapie entre à l'université ? Pour Nicolas Pinsault, la réponse est claire : oui, mais pas à n'importe quel prix. Enseignant-chercheur à Grenoble, militant d'un enseignement plus juste, plus scientifique et plus libre, il revient sur les freins et les espoirs liés à l'intégration universitaire organique (IUO). Identité professionnelle, précarité étudiante, rapport de force avec les institutions : entretien avec une voix lucide, critique et politique, au service d'une kinésithérapie ambitieuse.



Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

“Je suis **kinésithérapeute**, diplômé de l'école de Grenoble. **J'ai eu la chance de suivre un parcours universitaire dès ma formation initiale**, avec une double diplomation. Ça m'a permis d'enchaîner avec un master puis avec une thèse. Ensuite, je suis revenu à l'école de Grenoble comme enseignant, puis **j'en ai pris la direction en 2015**. Aujourd'hui, je suis **professeur des universités, responsable d'une équipe de recherche** qui travaille sur les parcours de soins et l'organisation des soins sur le territoire. Je suis également **vice-président du Conseil national de l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes (CNOMK)** cependant mes propos lors de cette interview n'engagent que moi.”

Vous avez joué un rôle central dans l'intégration universitaire organique (IUO) de l'IFMK de Grenoble. Pouvez-vous nous en retracer les grandes étapes ?

“**À Grenoble, l'universitarisation a commencé dès 2001** avec une convention entre l'IFMK et l'université, qui n'était qu'un **partenariat pédagogique**. **En 2015, quand je suis devenu directeur** – un peu par hasard car mon prédécesseur a eu un accident qui l'a immobilisé plusieurs mois – **on a décidé de rompre avec l'UFR STAPS auquel nous étions rattachés** pour demander un rattachement à la faculté de médecine. Ça a été brutal : **pendant un an, nos étudiant·e·s ont perdu tous leurs droits universitaires**. C'est un lien personnel avec le président de l'université qui a permis de faire avancer les choses. **Sans cadrage national, tout dépend d'individus et d'initiatives locales**. Le département de kinésithérapie a été créé en 2017, et l'intégration universitaire organique est devenue effective le **1er avril 2022**.”

1. L'intégration universitaire organique

Face à l'impact destructeur des frais de scolarité, l'intégration universitaire organique est perçue comme une solution évidente. Partagez-vous cette lecture ?

“Oui, et je vais prendre un exemple très personnel : **moi, je n'aurais jamais été kiné si je n'avais pas eu accès à une formation universitaire**. J'ai été boursier échelon 5 toute ma vie, si Grenoble n'avait pas été universitaire en 2000-2001, je n'aurais pas fait ces études. Mais ce n'est pas parce qu'il n'y a pas de frais de scolarité qu'il n'y a pas de précarité étudiante. **Donc il faut jouer sur les deux tableaux** : l'accessibilité financière de l'inscription, **et** les conditions de vie pendant la formation.”

En quoi une intégration universitaire organique se distingue-t-elle d'une simple intégration pédagogique, fonctionnelle ou géographique ?

“Pour moi, l'intégration universitaire, la vraie, repose sur quatre grandes dimensions: l'intégration **de la formation et de la diplomation** ; l'intégration des étudiant·e·s ; l'intégration des personnels ; les aspects “supports” (les locaux, les flux financiers).”

Première dimension – Changer la philosophie de la formation, du “stock” au “flux”

“La réforme de la maquette de 2015 avait pour ambition de **s'éloigner de la culture très hospitalière** de la formation, pour tendre vers une logique plus universitaire.

Historiquement, dans les études de santé, l'enseignement repose sur un **enseignement "par stock"** : on cherche à transmettre un maximum de connaissances sur la discipline, avec l'idée qu'en accumulant tout, on sera compétent, **on ne vous apprenait pas à faire l'hygiène des connaissances**, le tri. Ce modèle fonctionnait quand les savoirs étaient encore limités. À l'université, c'est une toute autre approche. On enseigne **par méthode**, par un **apprentissage "par flux"**. On peut avoir l'impression d'en sortir avec une pile plus petite mais **on en sort avec les outils pour la faire grandir**, en autonomie, tout au long de la vie. Pour moi, **c'est ça, l'esprit universitaire**.

Malheureusement, tout le monde n'a pas pris ce virage. Il y a encore des endroits où l'on reste enfermé dans la logique de "volume" : **il faut que vous ayez vu la mobilisation du genou pendant 8 heures**, sinon vous ne serez pas compétent·e. Ce qu'il faut, **c'est un vrai changement de mentalité dans les IFMK**.”

Deuxième dimension – Le statut étudiant : au milieu du gué

“Aujourd'hui, la gestion de la formation de kinésithérapie relève de la Région et ça cause des problèmes d'accès aux bourses, aux logements CROUS, etc. Mais surtout, **les étudiant·e·s ne comprennent pas cette relégation** : après une première année universitaire, pourquoi perdraient-ils leur carte, leurs droits, leur statut ? Être étudiant·e à l'université, ce n'est pas juste un titre : **c'est un campus, un accès aux infrastructures, aux services**, etc. Et c'est aussi une participation démocratique aux conseils centraux – là où les décisions se prennent. Le problème est que, lorsqu'ils sont **à l'université, les étudiant·e·s ont tellement été bien nourris qu'ils n'ont plus faim** donc ils s'engagent rarement dans la vie démocratique de l'Université. Alors je le dis : quand on vous fait une place, prenez-la !

Un point auquel je tiens beaucoup, c'est la double diplomation. Elle permet d'offrir **des passerelles, des bifurcations**. J'ai vu des étudiant·e·s qui ne s'épanouissaient pas, mais qui ne pouvaient pas abandonner. Grâce à un master universitaire, les étudiant·e·s peuvent **se réorienter, faire de l'enseignement, passer des concours**. Et il faut aussi oser le dire : parfois, **ce n'est pas l'étudiant·e qui se sent mal dans la formation**, c'est nous qui pensons que cette personne ne devrait pas être diplômée. **Séparer le DE du master**, c'est aussi une manière de **protéger les patient·e·s**.”

Troisième dimension – L'intégration des personnels : la grande faillite

“C’est la grande faillite de notre processus d’universitarisation. Pas par manque de volonté, mais par **absence de courage politique**. En Suède, ils ont créé une grille spécifique dans la fonction publique : **personne ne perdait rien, les nouveaux arrivaient sur un statut d’enseignant-chercheur, et le corps ancien s’éteignait progressivement**. Chez nous, chaque établissement se débrouille. Résultat ? Des négociations absurdes. Des pertes de revenus. Des détachements bancals. Des burn-out. Et moi, j’ai fini par quitter la direction à cause de ça.

D’autant plus que, de son côté, l’université n’a rien demandé [...] **c’est un mariage forcé**. Ça représente un tel enjeu que ça ne peut pas dépendre que de volontés individuelles locales. C’est pourquoi il faut un **cadre national clair, notamment en matière de ressources humaines**”.

Quatrième dimension – Une vision claire... et une solution politique

“On pense parfois que mettre des formations dans des bâtiments communs suffit. Mais **ce n’est pas parce qu’on est dans le même bâtiment qu’on travaille ensemble**. Il y a aussi la question du financement. **Le public fait autant, voire plus, avec souvent moins que le privé**. Faire des comparaisons public/privé n’a pas beaucoup de sens mais il faudra quand même se poser la question de **l’harmonisation des moyens** mis à disposition de chaque institut pour former des étudiant·e·s qui, au final, obtiennent **le même diplôme et les mêmes compétences**.

Ma vision est simple : **les étudiant·e·s, la formation, les personnels doivent être à l’université, avec une dotation directe de l’État** sans l’intermédiaire des Régions. Je sais que ça ne plaira pas à tout le monde, mais **c’est la seule solution pérenne et cohérente**.”

2. La recherche kinésithérapique

Certain·e·s présentent l’IUO et la recherche comme un levier essentiel pour la reconnaissance de la kinésithérapie, et pour l’amélioration de la qualité des soins, partagez-vous cette vision ?

“La vraie question, c’est : **à qui est utile la recherche en kiné ?** J’ose espérer qu’elle soit **avant tout utile aux patient·e·s**. Parce que le but, au final, **c’est de mieux prendre soin des gens**. **Deuxièmement**, elle est essentielle pour la profession. C’est une **forme de légitimation**, une manière de dire : “Voilà comment on pense, comment on raisonne”. **Donc c’est indispensable**. Troisièmement, **la recherche a aussi une fonction d’émancipation individuelle**. **C’est difficile aujourd’hui de se projeter quarante ans dans un même métier**. Et dans ce contexte, **la recherche est une échappatoire** intellectuelle. Elle permet de se dire : “Je fais autre chose. Je reste stimulé. Je garde une vie intellectuelle vivante”.”

Art, science, technologie : comment penser la kiné ?

“Il y a une question qu’on se pose souvent : **la kiné, est-ce une science ?** Et si ce n’est pas une science, alors c’est quoi ? Au risque de décevoir beaucoup, je crois que la **kinésithérapie ne correspond pas aux critères de définition d’une science** qui a pour vocation de décrire le monde, quand **la kiné a pour vocation de le transformer**, et qui fonctionne par falsification de théorie, quand la kiné fonctionne plutôt sur un modèle de vérification d’hypothèses. D’après le Code de la santé publique, **le·la kinésithérapeute “exerce son art”**. Donc est-ce un art ? Les gens pensent le mot “art” comme artistique, mais en fait c’est **“art” au sens d’artisan**. Pendant longtemps, la **kinésithérapie a été un art**, c’est-à-dire qu’on apprenait par **compagnonnage** tout un ensemble de techniques qu’on savait appliquer dans un cadre précis, protocolisé. Mais **le monde devient plus complexe**, notamment en santé. Et **plus la complexité augmente, moins les recettes artisanales suffisent**. Il faut s’appuyer sur des connaissances solides. C’est là que **le métier de kinésithérapeute évolue progressivement vers une forme de technologie** – au sens du philosophe Mario Bunge : **“l’utilisation de techniques en les justifiant par les savoirs scientifiques”**. C’est exactement ce qu’on est en train de vivre : un **glissement de l’artisanat vers une technologie**. Et pour accompagner ce changement, **on a besoin de science**. Abandonner la recherche, ce serait **revenir à une forme de régression technique**. Pas dans un sens péjoratif, mais dans le sens où **on serait moins apte à répondre à la complexité actuelle.**”

Quels sont aujourd’hui les freins principaux au développement de la recherche en kinésithérapie ?

“Il y a plusieurs freins. Mais **l’un des plus graves** – et vous ne l’entendrez pas souvent dit comme ça – **c’est la pauvreté épistémique et épistémologique de nos formations. Je suis triste de la manière dont est enseignée l’EBP**. On l’a réduit à de l’analyse critique d’articles. Mais moi, **je veux des cours d’épistémologie en kiné**, où l’on explique ce qu’est une preuve, pourquoi la connaissance est un moteur de progrès, etc. Là, **on forme à un outil, pas à une vision**. Ensuite, il faut parler de **la sociologie du monde scientifique**. C’est moche. Très moche, parfois. Aujourd’hui, **on évalue les chercheur·se·s comme en bourse : il faut montrer la valeur de ton nom**. Publier beaucoup, à tout prix. Ta carrière ne progresse pas si tu ne publies pas beaucoup mais si tu veux publier beaucoup, souvent **il faut rogner sur la qualité**. On perd le sens de la recherche. Et enfin, le problème des moyens. **Le système n’est pas bientraitant**. Déjà pour les doctorant·e·s, mais même avec une thèse en poche, **le nombre de postes en kiné est indigent**. Si quelqu’un me dit : “Je veux faire une thèse pour devenir enseignant-chercheur”, aujourd’hui je lui réponds **“il faut que tu aies une autre motivation”**. Parce que **la probabilité d’y arriver est faible**. **Le système est bancal**. Ce n’est pas très réjouissant ce que je vous dit, il faut faire de la science, de la recherche mais **on n’est pas aidé pour ça**. Voilà mon constat.”

Certains critiquent une “théorisation excessive” de la formation avec une dilution de l’identité manuelle du métier, qu’en pensez-vous ?

“C’est une question difficile. **La crainte est réelle, et elle est compréhensible.** Parce qu’en fait, **on ne leur a jamais expliqué ce qu’est la science.** Donc **ils rejettent un truc qu’ils ne connaissent pas**, et à juste titre. **Si on prenait le temps d’expliquer**, pourquoi on fait de la recherche, et ce que ça peut leur apporter. Je pense qu’on apaiserait les tensions. L’**objectif n’est pas d’opposer pratique et théorie**, ni de faire disparaître le geste. **L’EBP, c’est ça : croiser la science et l’expérience pour faire le mieux possible pour le-la patient·e.**”

3. L’intégration universitaire : inévitable mais comment et à quel prix ?

“Pour toutes les raisons qu’on a déjà évoquées – sur la recherche, l’innovation, les dynamiques collectives – **je suis convaincu que l’intégration universitaire organique est LA bonne destination.** La vraie question est plutôt la route à prendre pour y parvenir. **La question n’est plus “faut-il y aller ?”, mais “à quel rythme ?” et “avec quel niveau de résistance ?”.**”

Des risques réels : perte d’identité, jeux de pouvoir, et dilution

“J’ai été un très fort défenseur de l’universitarisation, mais j’ai vu aussi les écueils qu’il peut y avoir à laisser faire librement l’universitarisation. Le **premier risque**, c’est de **confier l’universitarisation à des gens qui n’ont pas d’identité professionnelle kiné.** Je suis opposé à ce que les directeurs d’IFMK ne soient pas kinés. Sinon, comment fait-il la prospective de ce que va devenir la discipline dans vingt ans. Et le problème, **c’est que les modes de recrutement universitaires sont très ouverts.** Tu ne peux pas réserver un poste pour quelqu’un qui serait de la discipline kinésithérapique. C’est un vrai risque. Pour contrôler ça, la solution serait [...] que **les postes de direction soient sanctuarisés pour des kinés**, au moins pendant une période transitoire. **Le deuxième risque**, c’est **l’allocation des moyens.** Dans une université sous tension budgétaire, les kinés – étant **petits et nouveaux** – **finissent par trinquer.** Cependant, le sous-financement n’est pas **pour moi un argument contre l’universitarisation.** En tout cas c’est un faux argument.

Voilà, **sécuriser les flux financiers et la gouvernance**, c’est **essentiel** si on veut **une intégration universitaire acceptée par la profession et acceptable pour nous.**”

Doit-on viser une montée progressive, ou faut-il une décision claire, rapide et coordonnée ?

“Pour moi, il faut être partout. Dans les groupes de travail, les amendements, les propositions de loi (PPL), etc. **On est dans une société où le bruit finit par faire sens. Donc je pense qu’il faut multiplier les canaux et que la stratégie du harcèlement reste la bonne pour qu’on ne nous oublie pas.** Mais sur l’idée que “ça doit être progressif”, **je ne suis pas d’accord.** Moi, je pense qu’il faut que **ce soit radical, avec une période d’adaptation,** parce que le progressif, ça n’avance pas. L’environnement change tout le temps, les paramètres bougent, donc si tu as essayé d’avancer progressivement, il y a toujours un paramètre qui fait que tout le monde recule et c’est décourageant pour les acteurs. Je vois plein de gens s’épuiser à ça.

Moi je rêverai d’une décision claire et radicale avec un grand courage politique : “À telle échéance, ce sera comme ça.” Et ensuite, on met des choses en place pour faire en sorte que les gens y arrivent dans les meilleures conditions possibles. **On aurait une période d’adaptation.** Là, c’est l’inverse : **on vous laisse vous adapter et prendre une direction... mais sans cible définie. C’est comme si on nous laissait tous partir en vacances et puis, une fois qu’on a tous fait 600 km... on s’appelle pour savoir : “Ah au fait... on va où ?”.**”

Quel rôle pour les étudiant·e·s dans cette transformation ?

“Je pense que les étudiant·e·s sont d’excellents leviers de transformation de la profession, c’est ce qui fait que je ne comprends pas les positions syndicales ou professionnelles qui négligent les étudiant·e·s.

Cela dit, je trouve que, souvent, il y a **une conscience politique intéressante** chez les étudiant·e·s. Ce n’est pas simple de la transformer en action, **mais vous pouvez être une force de proposition** et, de temps en temps, des **éléments de blocage.** Aussi, je trouve extrêmement malin d’être dans des associations étudiantes plus larges. Parce que, seule, la FNEK, c’est forcément compliqué, mais **en intersyndicale, vous pouvez avoir beaucoup de poids.**

Dans le même sens, je pense qu’il faut **vous rapprocher des syndicats de personnels universitaires** (CGT, FSU, CFDT). **Ces gens-là votent dans les conseils centraux** des universités, ils peuvent relayer vos combats.

Et enfin : **jouez collectif.** Ce n’est pas facile dans notre profession. Mais **la réforme des études, on l’a obtenue parce qu’on faisait systématiquement une réunion entre nous avant d’aller en réunion avec toutes les autres instances. Quand on parle d’une seule voix, on est beaucoup plus solides.** Et quand rien ne fissure, ils n’ont plus de prises. Selon moi, il faut réinstaurer ce mode de syndicalisme de combat.”

Tu veux en savoir plus sur l’IUO, le sous-financement de l’Université, les délocalisations, les aspects plus concrets d’une IUO ? : lis la version longue de l’interview !



LA COMMISSION DU MOMENT : PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES ET SANTÉ PUBLIQUE

Avant de parler de la commission du moment, **petit rappel** de ce qu'est une **commission**. Les commissions sont des **groupes de personnes** travaillant sur des thématiques propres aux études de kinésithérapie visant à **faire naître les prochains projets** de la FNEK. Ce sont des **pôles de réflexions et d'actions** et chaque membre du réseau intéressé·e par l'une ou plusieurs d'entre elles est **libre d'en faire partie** !

C'est le **moyen idéal pour s'intéresser et participer à la FNEK** ! On choisit le ou les sujets qui nous tentent, on apporte sa pierre à l'édifice et on y donne le temps qu'on veut !

Maintenant que tu sais ce qu'est une commission, voici la **liste complète** des **17** commissions actuelles de la FNEK :



Affaires sociales



Développement scientifique et professionnel



Enseignement supérieur et recherche



Urgence écologique



Ile de France



Affaires Internationales



Relecture



Santé mentale



Inclusion des personnes en situation de handicap



Lutte contre les discriminations



Tutorat



Réseau



Financement de la formation



Publication



Citoyenneté, Jeunesse et Solidarité



Prévention et Promotion de la Santé



Perspectives professionnelles et Santé Publique



Perspectives professionnelles et Santé Publique

Le mandat 2024-2025 a été marqué par une activité intense pour la commission Perspectives Professionnelles et Santé Publique. Face à un contexte professionnel en mutation, notamment autour des **mesures liées à l'avenant 7** de la convention entre 2 des 3 syndicats des kinésithérapeutes libéraux et l'Assurance Maladie, notre travail s'est concentré sur une ligne de conduite claire : **défendre les intérêts des jeunes diplômé·e·s et futur·e·s professionnel·le·s**, sans renier l'engagement collectif nécessaire qu'appelle la situation actuelle de l'offre de soins.

Signé il y a environ deux ans en date du **13 juillet 2023**, l'**avenant 7** prévoyait en échange d'une **revalorisation** pour les professionnel·le·s exerçant en libéral de **47 centimes** en moyenne, l'instauration de **mesures coercitives** visant à réguler l'installation des futur·e·s kinésithérapeutes diplômé·e·s dans les **zones (très) sous-dotées** ou en **salarial** afin de répondre au **manque de l'offre de soin** présente sur le territoire. Bien que la FNEK ait historiquement exprimé son opposition à ces mesures, leur mise en œuvre semble désormais inéluctable : après 5 ans d'études, les **promotions diplômantes à partir de 2028 se verront contraintes dans leur liberté d'exercer**. Dans ce cadre, la commission a fait le choix de se focaliser sur les modalités d'application, afin d'en limiter les effets délétères sur les jeunes diplômé·e·s.

Notre position est claire : ces mécanismes de régulation ne doivent pas se faire au détriment des jeunes diplômé·e·s d'Etat (DE). Il serait inacceptable qu'ils soient envoyé·e·s arbitrairement travailler dans des zones sans considération pour leur **projet professionnel** ni de leurs **obligations** et **envies personnelles**. Nous avons donc plaidé pour une **application encadrée, équitable et progressive**.



Voici le lien vers REZONE Kiné qui recense le zonage des différents bassins de vie de tout le territoire métropolitain et d'Outre-Mer (régulièrement mis à jour)

Lors de l'**Assemblée Générale de la FNEK à Vichy** qui s'est tenue au mois de mai dernier, le **conseil d'administration de la FNEK** s'est ainsi **positionné** après consultation de leur étudiant·e·s :



Pour l'**application uniquement à partir de 2028** de ces mesures



Pour que toute **reprise d'études** et que le **remplacement** soit considéré dans ces **modalités de décompte**,



Pour que chaque kinésithérapeute ait le **choix** et la **possibilité d'exercer** dans son **département de résidence ou d'étude** et que sinon, tous **frais engendré dans des déplacements** soient pris en compte.



Pour que ces mesures **ne concernent pas les personnes entrées dans un parcours d'études de kinésithérapie avant 2023** en maintenant une logique de solidarité territoriale et de logique temporelle.

Il nous a semblé essentiel que ce choix n'impacte ni la **qualité de la formation**, ni la **cohérence du parcours de l'étudiant·e**. La **période de stage** ne doit pas devenir un **outil administratif de gestion de la coercition**, mais bien rester une **expérience de montée en compétence** qui prépare à une **pratique professionnelle éclairée**.

Enfin, la FNEK souligne l'importance de poursuivre activement les **échanges avec les syndicats libéraux signataires de l'avenant 7**. Ces discussions sont indispensables pour **faire entendre la voix des étudiant·e·s qu'elle représente** au quotidien et garantir que lors de la mise en œuvre de ces dispositifs coercitifs, ces derniers soient dans des conditions justes et acceptables.

Cette concertation doit permettre de trouver un **équilibre** entre les **objectifs de régulation de la profession** et la **protection des droits des jeunes professionnel·le·s en devenir**. Car au-delà des positions, c'est par le **dialogue** que peuvent émerger des **solutions** réellement pérennes de tous les acteurs et actrices du soin pour les patient·e·s à travers tout le territoire.

MIEUX VIVRE AVEC L'ENDOMÉTRIOSE : QUAND LA KINÉSITHÉRAPIE DEVIENT ALLIÉE DU QUOTIDIEN

Du 3 au 9 mars dernier, c'était la **21e semaine européenne de prévention et d'information sur l'endométriose**. A cette occasion, la **FNEK** a réalisé une communication sur Instagram (réel) en collaboration avec l'**ANESF (Association Nationale des Etudiant·e·s Sages-Femmes)**.



En France, **10%** des personnes menstruées sont touchées par de l'endométriose.



Mais qu'est-ce que l'endométriose ?

L'endométriose est une **maladie gynécologique inflammatoire chronique** qui peut se déclencher des **premières règles** à la **ménopause** et qui se caractérise par la **présence anormale d'endomètre (muqueuse utérine) en dehors de la cavité utérine**. Elle peut être superficielle ou profonde.

A ce jour, les **causes** sont encore **mal connues**. Il n'existe **aucun traitement** pour prévenir ou guérir de l'endométriose et elle reste **très difficile à diagnostiquer**.



Quels sont les principaux symptômes évocateurs et localisateurs de l'endométriose ?

- **Dysménorrhées intenses** (douleurs avant et/ou pendant les règles)
- **Dyspareunies profondes** (douleurs pendant et/ou après un rapport sexuel)
- **Douleurs pelviennes et lombaires**
- **Douleurs à la miction et/ou à la défécation**
- **Infertilité** (pour 40% des personnes touchées)



Les différentes **douleurs**, souvent intenses, ne sont pas corrélées à l'importance des lésions. A noter que certaines endométrioses sont indolores. Il existe beaucoup d'autres **symptômes** qui affectent grandement la vie quotidienne de ces patient·e·s.



En moyenne, il faut **7 à 10 ans** entre les premiers symptômes et le diagnostic, en raison de la **méconnaissance** de la maladie, du **tabou** autour des douleurs menstruelles et du **manque de formation des professionnel·le·s de santé**.

La **HAS** propose un schéma en 3 étapes pour le diagnostic de l'endométriose :



Examen clinique

Evaluation des **symptômes** tels que les douleurs pelviennes, les règles abondantes ou irrégulières, les douleurs lors des rapports sexuels ... complété par un **examen gynécologique**.



Imageries médicales

Échographie pelvienne et/ou **IRM pelvienne** qui permettent de visualiser les lésions, mais qui peuvent être non concluantes si les lésions sont superficielles ou minimales.



Coelioscopie

Examen **invasif** permettant de confirmer le diagnostic, réservé aux cas où les étapes précédentes sont insuffisantes ou en présence de douleurs intenses résistantes au traitement.

Cependant, depuis le **11 février 2025**, l'**Endotest®**, un test salivaire développé par la société **Ziwig**, est désormais **pris en charge par l'Assurance Maladie** dans le cadre du forfait innovation, pour une durée de 3 ans. Cette prise en charge concerne **25 000 patientes**, en 3e intention, dans le cadre d'une étude clinique visant à évaluer l'impact du test sur le parcours de soins.



Quels sont les rôles de la sage-femme et du kinésithérapeute ?

Bien que traditionnellement associée au suivi de grossesse, la **sage-femme** a une place importante dans la prise en charge de l'endométriose, notamment dans :

Dépistage et orientation

Identification des signes évocateurs d'endométriose lors de consultations gynécologiques et réorientation vers un gynécologue ou un centre spécialisé pour un diagnostic.

Accompagnement psychologique

Education thérapeutique

Informations sur la maladie, la sexualité, les traitements

Suivi global de la santé gynécologique

Prescription et mise en place d'une contraception hormonale pour réduire les douleurs et limiter l'évolution de la maladie, examens de suivi réguliers

Si la **kinésithérapie** n'est à ce jour pas recommandée en systématique par la HAS comme **traitement non-médicamenteux**, la littérature montrent que les kinésithérapeutes ont les compétences et un **arsenal thérapeutique** disponible pour agir sur :

**La diminution des douleurs pelviennes,
lombaires et dyspareuniques**

Techniques manuelles, mobilisations douces, étirements, exercices de respiration abdominale, travail du schéma corporel, rééducation pelvi-périnéale avec un travail de relâchement des muscles périnéaux hypertoniques...

L'amélioration de la qualité de vie

Education thérapeutique sur la pathologie et la gestion des douleurs et pratique d'une Activité Physique Adaptée.

L'endométriose est une **maladie hétérogène**, souvent **invisible à l'imagerie**, sans **signe biologique spécifique**, et dont les symptômes sont souvent banalisés, ce qui rend son **diagnostic lent et difficile**.



L'endométriose est une **problématique de santé publique**, touchant **une personne menstruée sur dix** en âge de procréer, avec un impact majeur sur la qualité de vie, la fertilité, et le bien-être psychologique. Le gouvernement a d'ailleurs mis en place le **premier plan national de lutte contre l'endométriose en 2022**.

La **recherche** avance petit à petit vers une meilleure **compréhension**, une meilleure **reconnaissance** et une **meilleure prise en charge multidisciplinaire** de la réalité douloureuse de ces patient·e·s. Pour elles, le dispositif de test salivaire Endotest® représente bien plus qu'un simple outil de diagnostic, il permet de **légitimer leurs souffrances**.



Il est indispensable de **sensibiliser**, d'**informer** et de **réorienter** vers les professionnel·le·s de santé adapté·e·s. Dans ce contexte, une **actualisation des recommandations de la HAS (datant de 2017)** est attendue pour intégrer les nouveaux outils diagnostiques, mieux reconnaître les rôles des soignant·e·s impliqué·e·s et améliorer les parcours de soins.

Toutes ces actions sont essentielles pour offrir aux patient·e·s des **réponses plus précoces, plus efficaces et mieux adaptées** à leurs besoins. Cela pourrait également ouvrir la voie à une reconnaissance formelle de l'endométriose en tant qu'**affection de Longue Durée (ALD) de niveau 30**, témoignant de la chronicité et de la gravité de cette pathologie.

**Heyyoooo, une p'tite pause gourmande,
ça vous dit ?**



Quesadillas

Ingédients pour 1 personne

- 4 tortillas
- 2 poivrons
- 1 oignon
- 150g de fêta (optionnel)
- 100g de fromage râpé
- épices/huile d'olive



PREPARATION

1. Coupez la courgette en petits dés.
2. Emincez les poivrons et les oignons.
3. Les faire revenir à la poêle avec de l'huile d'olive et des épices (on te conseille sel, poivre et paprika pour avoir un bon goût avec les poivrons)
4. Émiettez la fêta et la mélanger avec du fromage râpé
5. Sur une moitié de tortillas, déposez la garniture et le fromage.

Repliez et cuire 1-2 min dans une poêle de chaque côté
(si vous avez un four c'est plus simple mais surveillez bien car ça cuit vite!)



Nice Cream

Ingédients pour 4 personnes

- 4/5 bananes bien mûres
- 75ml de lait
- Topping au choix : pépites de chocolat, beurre de cacahuète, extrait de vanille...

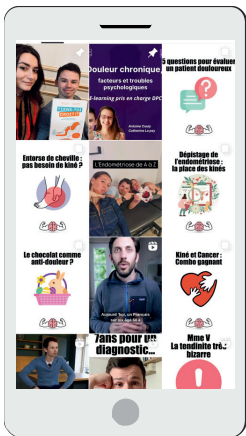


PREPARATION

1. Epluchez et coupez les bananes en petites rondelles. Les placer au congélateur pendant 4h minimum
2. Sortir les fruits du congélateur environ 10 min à l'avance pour qu'ils ramolissent et les mettre dans un blender ou un mixeur.
3. Ajouter le lait (et pour encore plus de gourmandise : extrait de vanille ou du beurre de cacahuète)
4. Mixer les fruits à haute vitesse afin d'obtenir une texture crémeuse.
5. Mettre la glace obtenue au congélateur pendant environ 2h pour raffermir la texture et pouvoir faire des boules de glace
6. Ajoutez le topping de votre choix et bonne dégustation !

INSTAGRAM : LES COUPS DE CŒUR DE LA RÉDAC'

Dans cette partie, nous te présentons **2 comptes Instagram** que nous aimons bien et qui mériteraient d'**être plus connus** ! Toutefois, nous te rappelons qu'il est important de **garder un esprit critique** et de **prendre du recul** sur ce que tu vois sur les réseaux sociaux !



@cerveaumuscle

Ce compte est tenu par **Antoine Couly**, kinésithérapeute spécialisé en **oncologie** et passionné par les **neurosciences** et la **psychologie**.

Il aborde des thèmes de fond comme la **douleur chronique**, la **motivation**, la **communication thérapeutique** ou encore **l'adhésion au soin**, avec une **approche centrée sur le patient**.

Son contenu repose sur une **base scientifique solide** fondée sur les preuves, mais il **vulgarise les concepts** de manière claire et souvent avec humour.

Il propose également des **lectures**, **podcasts** ou **ressources** utiles pour approfondir certains sujets.

C'est un excellent compte pour les kinés et étudiant•e•s curieux et curieuses de comprendre **comment le cerveau influence la rééducation**.



@flaviobonnet



Flavio Bonnet est un kinésithérapeute français basé à Paris, spécialisé dans la **kinésithérapie du sport et musculo-squelettique**. En plus de sa pratique clinique, Flavio est co-fondateur et CEO de l'**@agence_ebp**, une plateforme dédiée à la formation des professionnel•le•s de santé.

Il partage régulièrement des **conseils pratiques**, des **évaluations détaillées** et des contenus spécialisés. Son **approche pédagogique** vise à **rendre la kinésithérapie plus compréhensible et accessible**, tant pour les professionnel•le•s que pour le grand public.

Son compte Instagram est une ressource précieuse pour celles et ceux qui souhaitent approfondir leurs connaissances en **kinésithérapie sportive et musculo-squelettique**.



PAGES JEUX

Et voici arrivée la **minute détente avec quelques jeux** que nous avons **concoctés spécialement pour toi** ! Tu pourras retrouver un **mots mêlés** et quelques **devinettes spéciales kiné** ! **Bon courage** !



Les **solutions** sont **à la fin** du numéro mais on se doute que tu n'auras même **pas besoin d'aller les voir** !

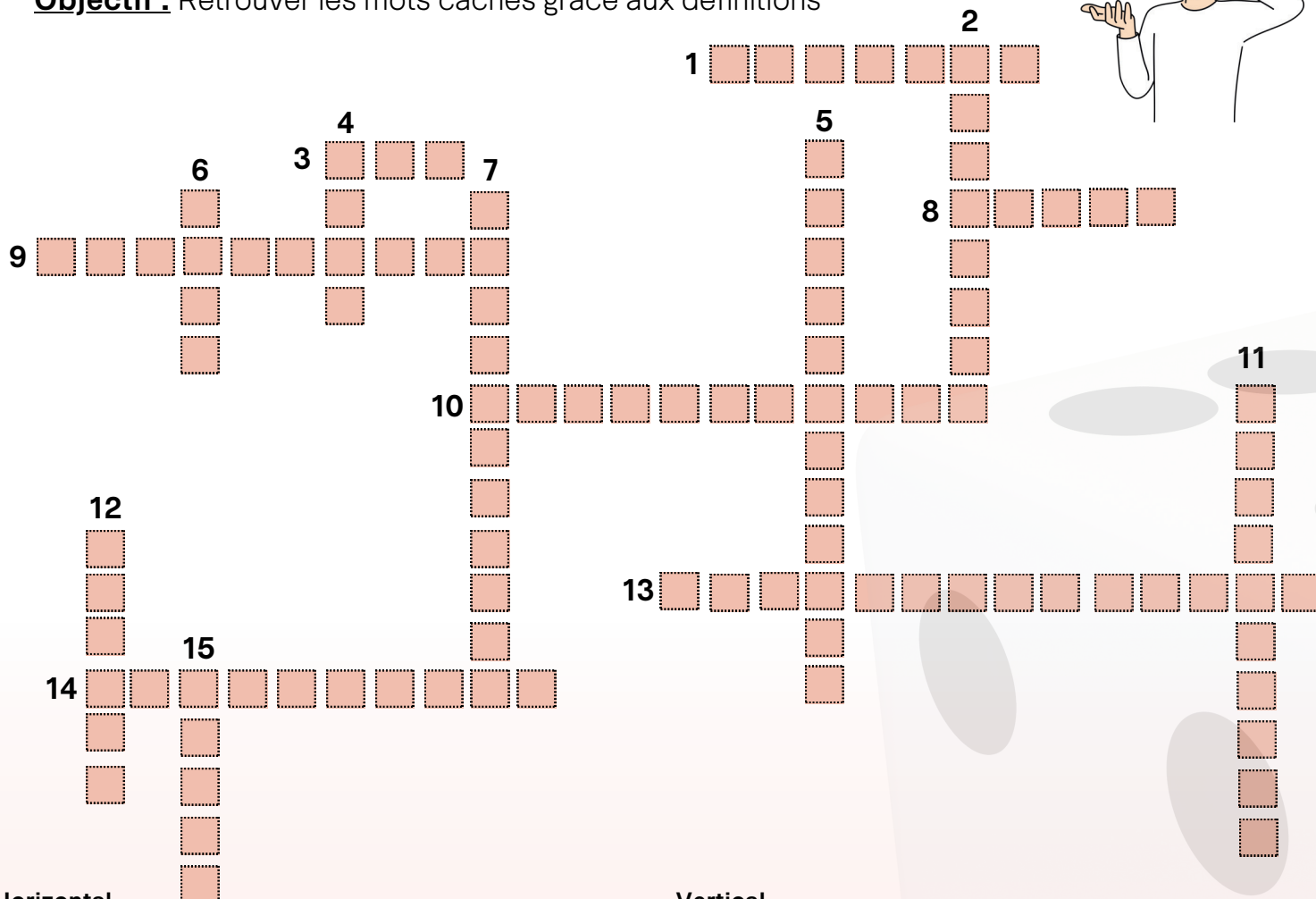
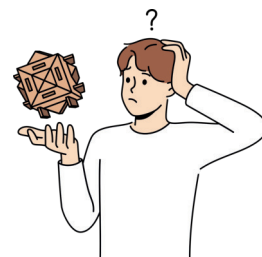
Devine tête

Objectif : Retrouver les membres du Bureau National cachés derrière ces ombres !



Mots mêlés

Objectif : Retrouver les mots cachés grâce aux définitions



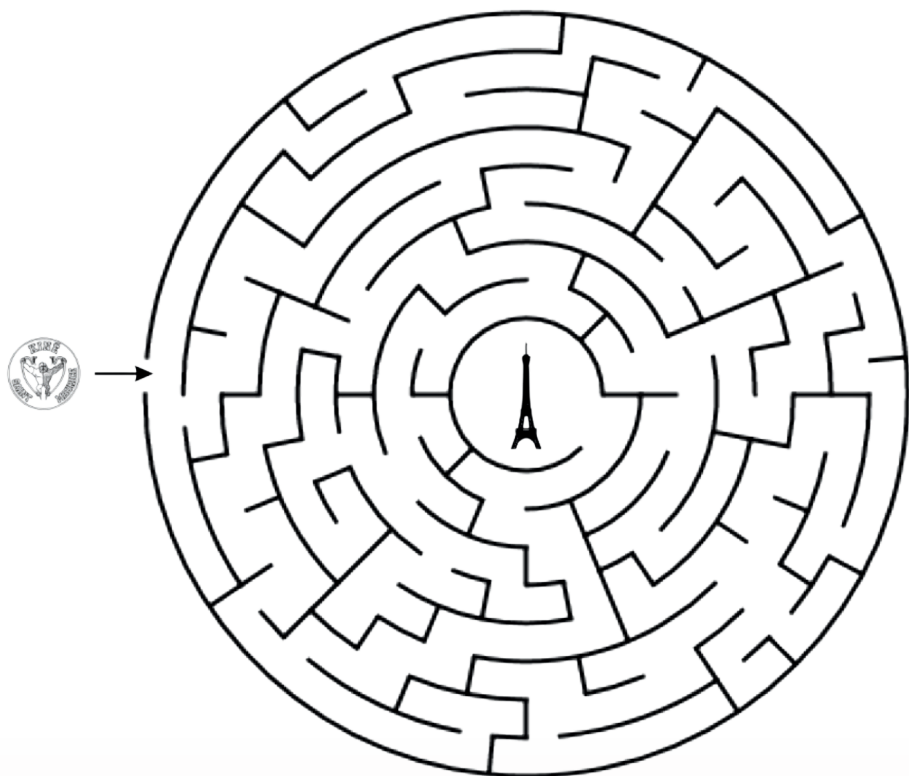
Horizontal

- 1/** Accompagnement formatif qui vise à développer les compétences ou les connaissances d'un individu (cf PASS.LAS)
- 3/** Congrès de la société Française de Physiothérapie qui a lieu tous les 2 ans
- 8/** Etat complet de bien être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en l'absence de maladie ou d'infirmité
- 9/** Moments où se retrouve le réseau pendant l'année
- 10/** Elles sont 11 dans notre référentiel, sorti en 2015, via le décret qui cadre notre formation
- 13/** Un des 3R de notre profession. C'est le fait de restaurer ou de rétablir quelque chose ou quelqu'un de sorte à regagner son état antérieur
- 14/** Peut être pris à différent niveau, généralement suite à un traquenard, c'est s'investir à son échelle pour les autres.

Vertical

- 2/** Fédération nationale des étudiant·e·s de la filière STAPS
- 4/** Un événement organisé par la FNEK qui réunit des acteurices représentatif·ve·s de la profession
- 5/** La principale source d'argent pour une association (Mahé en a été le grand maître cette année).
- 6/** Donne de la moulaga aux kinés libéraux
- 7/** Regroupement de personnes en vue d'un but commun, suit la loi de 1901 (sauf en Alsace/Moselle)
- 11/** Domaine de la science s'intéressant aux maladies du système nerveux et en particulier du cerveau
- 12/** Un VP s'en charge, un CM se charge des Outre-Mer et un autre de l'Île de France, c'est le cœur de la FNEK
- 15/** Outil fourni par la FNEK pour se former sur différentes thématiques comme l'écologie ou le fait d'être un·e élu·e étudiant·e en kinésithérapie

Le labyrinthe



Objectifs : Ho noooooonnn, lors du CIDREK, le congrès de Rouen, l'EEKSM s'est perdu, aide les à retourner à Paris !



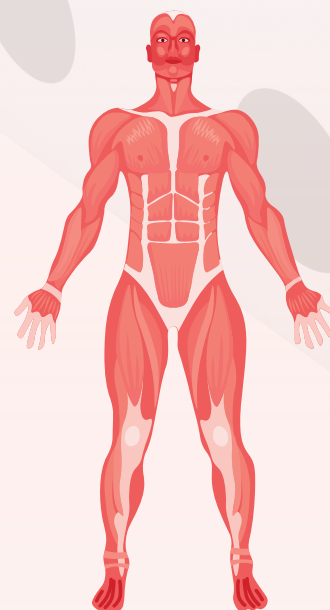
Enigme du Père Fnekard

Le père Fnekard a une énigme pour vous jeunes aventuriers ! Essayez d'y répondre mais faites attention, la commission publication sera là pour vous mettre en prison si vous avez faux.

*Dans mon monde, les muscles sont rois,
Je veille à ce qu'ils bougent avec doigté et foi.
Si tu veux marcher sans tomber,
Mieux vaut que je sois bien activé !
Je suis profond, mais pas un secret,
Je stabilise, même sans bouger.*



Qui suis-je ?



REVUES KINÉ, LESQUELLES CHOISIR ?

« Kinésithérapie, la revue », « Kiné scientifique », « Kiné actualité »... j'imagine que ces **revues scientifiques** te disent quelque chose depuis que tu es étudiant·e en kinésithérapie ! On ne cesse de le répéter, la **formation continue est primordiale** dans notre profession. De **nouvelles avancées scientifiques** sont réalisées chaque jour dans le **monde de la santé** et ce genre d'ouvrages permet de **rester informé·e** d'une partie d'entre elles. Nous sommes toutes et tous capables d'en citer quelques unes, mais est-ce qu'on les connaît si bien ? L'objectif de cette partie va être de vous **présenter 2 ou 3 revues** afin de vous donner les clés vous permettant d'accéder aux **dernières actualités** !

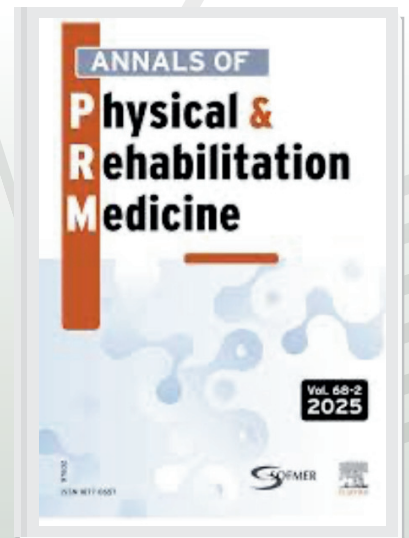


Pour cette édition, nous avons choisi de vous présenter **3 revues différentes** : **“Physical & Rehabilitation Medicine”**, **“Motricité Cérébrale”** et **“Physioactive”**.

Voici les caractéristiques principales de chacune d'entre elles !

1

Anciennement appelées **“Annales de Réadaptation et de Médecine Physique”**, cette revue est un organe d'expression de la **Société Française de Médecine Physique et de Réadaptation (SOFMER)**. Elle publie des **articles de recherche clinique**, des **études épidémiologiques** ainsi que des nouvelles **approches méthodologiques cliniques** et des **guidelines** dans tous les domaines de la réadaptation et de la médecine physique (orthopédie, neurologie, rhumatologie, cardiorespiratoire...)



Publication : **8 revues par an**

Langues : **anglais**

Construction : **évaluation** et **validation** des articles par les **pairs**

Prix : **94€** (*abonnement annuel étudiant 100% numérique*)

2

Motricité cérébrale publie des **études** et des **évaluations** sur les **conséquences motrices, psychomotrices, pédagogiques et sociales** résultant des **atteintes cérébrales**. Elle s'adresse aux **“praticiens de la motricité”** concernés par l'examen et la rééducation de patient·e·s souffrant de **troubles neurologiques** et associés, allant du **polyhandicap à l'IMC**.

Certains résumés et articles sont accessibles gratuitement sur le site.

- Publication : **4 numéros par an**
- Langue : **français**
- Construction : **revue** par les **pairs**
- Prix : **63€ / 70€** (abonnement annuel étudiant 100% numérique / papier)



3

Physioactive est un magazine d'informations de l'Association Suisse de Physiothérapie (ASP/Physioswiss) sur les différentes pratiques professionnels en kinésithérapie. La revue est disponible sous format papier ou directement sur le site de l'association.



- Publication : **6 numéros par an**
- Langues: **français, allemand, italien**
- Construction : **revue** par les **pairs**
- Prix : **58€** pour un abonnement annuel (*non-adhérents à Physioswiss*)

Le pouce d'or par l'EEKSM

À Saint-Maurice, depuis plusieurs années, nous organisons des Pouce d'or.



Mais ça consiste en quoi exactement ?

En 2 mots : **Pékin Express**. Il s'agit d'un événement étudiant basé sur une **course en auto-stop jusqu'à une ville d'arrivée**. Une fois sur place, les participant·e·s sont accueilli·e·s par les étudiant·e·s kinés de cette ville pour faire la **fête**, puis **visiter les environs** le lendemain pour les plus téméraires. **Reims, Amiens** et cette année nous avons tenté l'aventure jusqu'à **Poitiers** en partant d'**Orléans** !

C'est l'occasion de rencontrer des personnes trop sympas de toute la France, mais aussi de profiter d'une soirée avec des étudiant·e·s kinés d'autres villes : c'est génial quoi !

Semaine bien être Poitiers

À Poitiers nous avons pu organiser une **semaine de santé prévention** pour couvrir pleins de thématiques (chaque jour, une thématique). C'était une initiative faites en **collaboration avec plusieurs BDE** et notre **fédération de territoire** afin de sensibiliser à l'**alimentation**, aux **discriminations**, les addictions, bien être et environnement!

Mais sous quelle forme ?

On a essayé de faire le plus ludique possible avec plusieurs ateliers. Nous avons organisé un super **escape game** en rapport avec les **addictions** (tabac, drogue mais aussi numérique).

Un **atelier dose bar** sur la sensibilisation à l'alcoolémie mais aussi des **activités Yoga**. Nous voulions aussi mettre en place un **vélo smoothie** et un atelier jeu sur l'**urgence environnementale** mais ce sera pour l'année prochaine! En plus de ça, on a pu relayer tous les projets des autres organisations pour cette superbe semaine !



Kinathlon (Brest/Rennes)



Le kinathlon, c'est quoi ?



Chaque année, les **étudiant·e·s kinés du Grand Ouest** se lancent un défi : **courir le plus de kilomètres possible pour leur école en deux semaines**. Cette course rassemble les IFMK de **Brest, Laval, Orléans, Nantes et Rennes**.

Ce **challenge sportif et solidaire** vise à **renforcer les liens entre les écoles du réseau kiné**.

Chaque établissement **participe collectivement**, et les kilomètres sont rapportés au nombre d'étudiant·e·s inscrit·e·s afin de **garantir l'équité**.

À **Rennes**, une **compétition entre les promos** a été ajoutée pour pimenter l'événement et renforcer la cohésion intra-promo.



Les performances sont enregistrées via **Strava** ou **Adidas Running**, ce qui permet de comptabiliser les distances parcourues de façon fiable.

Chaque promo désigne **un·e ou deux référent·e·s** chargé·e·s de collecter les kilomètres et de **motiver les coureur·euse·s pour qu'ils se dépassent**.

Un tableur partagé permet aux VP sport des BDE de suivre **l'évolution des scores en temps réel**.

Des **sessions de running collectives** sont souvent organisées pour booster les performances et partager des moments conviviaux.

Au final, le Kinathlon, c'est du sport, du dépassement de soi et de la cohésion !

*Si tu veux rejoindre la team du Grand Ouest, n'hésites pas à envoyer un message au **BDE DRAKARE**.*



Une année d'engagement

A l'AG de rentrée à Saint-Sébastien-sur-Loire, à deux pas de Nantes. Là bas, un tiers d'entre vous faisiez vos premiers pas dans le réseau de la FNEK et beaucoup y sont restés !

Septembre à Octobre

Le bureau national a sillonné la France en faisant **26 tours de réseau** pour venir vous rencontrer, soit près de **14 430 km parcourus**.

Novembre

Face à l'injustice, vous avez inondé les réseaux de nos revendications : **11 communiqués** de presse, **10 articles** dans les médias, **2 passages télé** et une avalanche de publications pour mobiliser les 12 000 étudiant·e·s kinés.

Décembre

Votre mois le plus bruyant ! On se souviendra de notre **20 décembre 2024**, quand près de 400 étudiant·e·s kinés sont **descendu·e·s dans les rues** de Paris et de Rennes, mobilisés contre un système qui oublie que nous sommes les futur·e·s professionnel·le·s de demain.

Janvier

Toustes ensemble on aura parcouru plus de **17 000 kilomètres** pour faire l'aller-retour à **Rodez**, soit plus de **404 marathons**. Vous étiez près de 100 étudiant·e·s à l'AG de mi-mandat, l'événement le plus excentré de l'année mais sûrement pas le moins vibrant.

Mars

Le congrès de printemps à Rouen a marqué l'arrivée d'un tout nouveau membre : l'**APEK**, le tout jeune BDE de l'IFMK de **Perpignan**, venu en événement national pour la première fois après avoir créé leur association quelques mois plus tôt.

Printemps

On a pu voir beaucoup d'événements organisés par les associations consultatives de la FNEK avec les **Kineige**, **IKE**, **EKORAID**, **K-CHILL** et **Phoqing Day** qui ont régalé toutes les étudiant·e·s kinés de France.

Mai

On se retrouvait à **Vichy** pour y voir le fruit de votre travail d'explication autour du **Questionnaire** sur les Conditions de Vie et d'Études (QCVE) fait par et pour les étudiant·e·s.

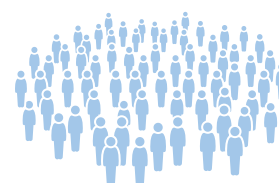
949 étudiant·e·s venu·e·s en événement FNEK

Cette année vous avez brillé par votre cohésion et votre sens du partage. Le réseau de la FNEK c'est aussi **11 initiatives réseau** présentées depuis le début du mandat. Vous avez sûrement participé cette année à un événement organisé par votre BDE qui était inspiré d'un autre.

Mentions spéciales à certains BDE qui ont brillé cette année par leur engagement

Le BDE qui a ramené **le plus d'étudiant·e·s en événement FNEK** cette année :

la **DRAKARE** avec 68 participant·e·s,
suivi de près par le **BREK** avec 62 participant·e·s (finalement plus on est excentré de France plus la voiture est remplie)



Quel est le BDE qui remplit le plus les **commissions** de la FNEK ?

C'est l'**EEKSM** avec 7 commissions à leur actif.



La **vulgarisation** de la reprez sur **Instagram** ca devient un jeu d'enfant pour vous ! Vous nous avez régales depuis le début du mandat avec vos posts. Les champion·ne de la publication c'est l'**EEKSM** avec 23 posts depuis le début d'année. Mention spéciale à l'**EKIP** pour être les reines et rois des stories.

La FNEK c'est aussi ses événements comme la **Journée des Acteur·rice·s Relais** et la **Journée de Rencontres et d'Échanges autour de la Profession**, on applaudit le **KAPS** qui y est venu le plus en force.

La compétition du Gonio d'Or récompense chaque année **le BDE qui a le plus brillé par son engagement**. Les critères sont définis par la commission réseau, examinent les BDE sur diverses thématiques, comme la PCJS, la représentation étudiante, la communication sur les réseaux, les sports, les tutorats etc. Voici le top 5 :

TADEI DRAKARE BREK KUBE EKIP

Rendez-vous au WEE à Rennes pour la révélation du BDE gagnant !



SOLUTIONS JEUX

Besoin d'un **petit coup de main** ou de simplement **vérifier** ce que tu as fait ? Bingo dans les 2 cas **c'est ici que ça se passe !**

Tu trouveras ci-dessous les solutions aux différents jeux de ce numéro !

On espère que tu auras apprécié les faire !



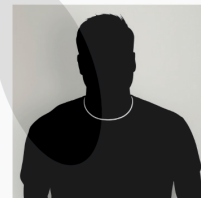
Devine tête



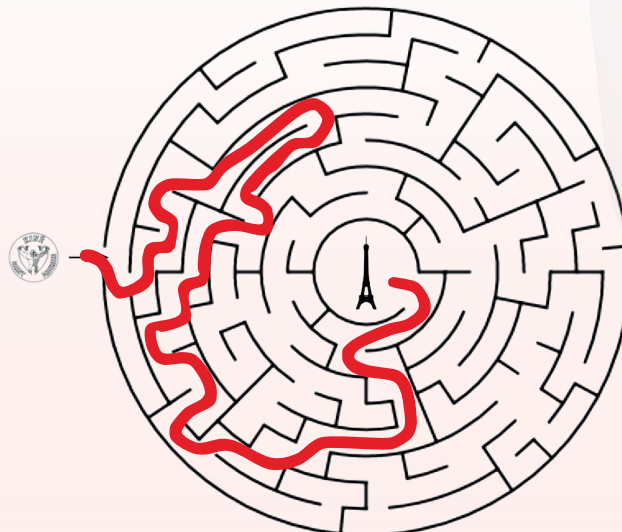
Louise Lenglin,
présidente de la
FNEK



Lucas Chauvel,
VP démocratie
étudiante



Mahé Leviaux,
Trésorier en
charge des
partenariats



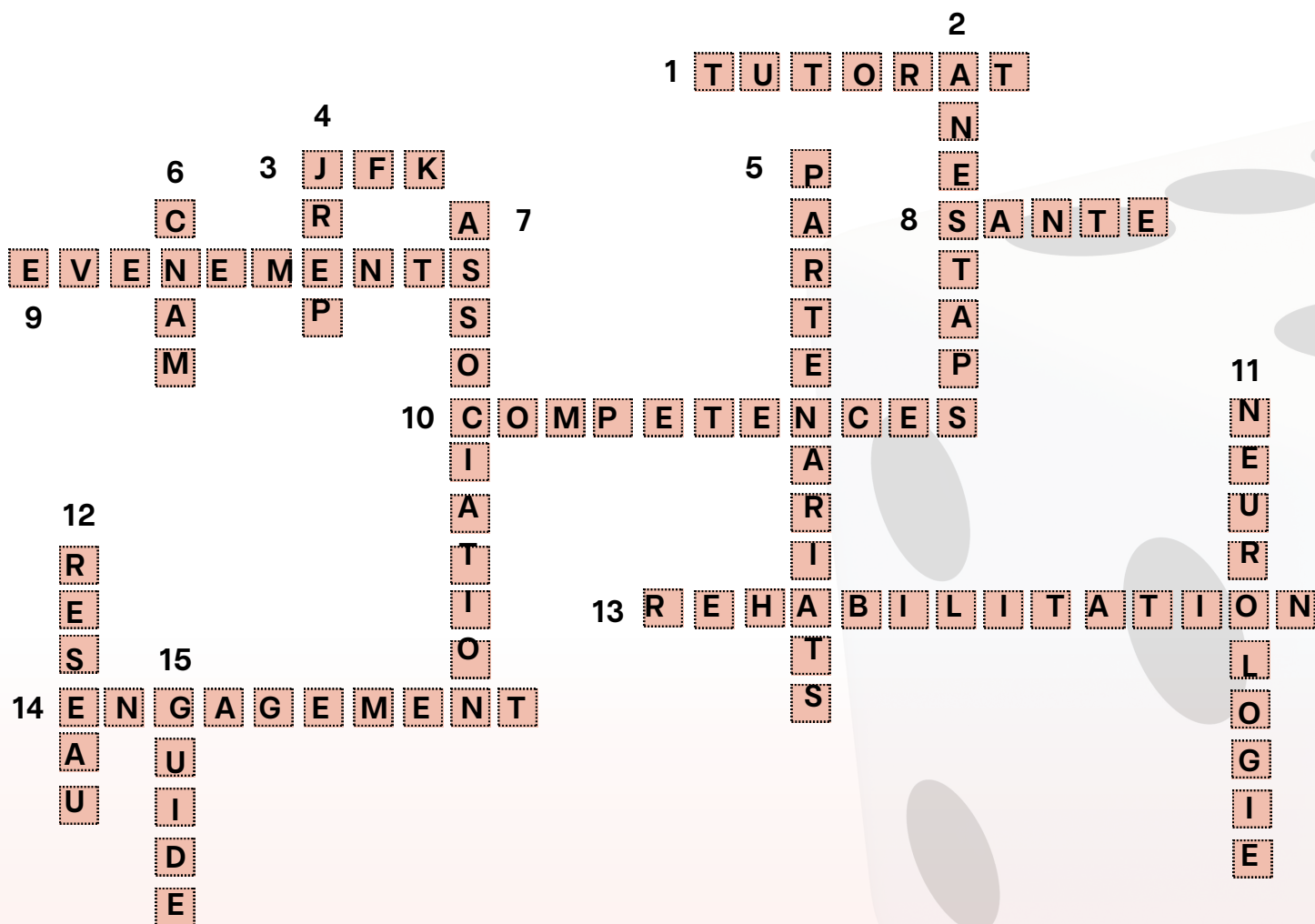
Le labyrinthe

Enigme du père Fnekard

Réponse : le transverse de l'abdomen

SOLUTIONS JEUX 2

Mots mêlés



TROMBINOSCOPE

Voici les **membres** qui composent le **Bureau National** ainsi que le **Comité de Veille** pour le mandat 2024-2025.

Bureau National 2024-2025



Présidence

Louise LENGLIN
K4 Nantes - césure



1ère VP politiques de jeunesse et secrétariat

Marie BUSSINET
K5 Grenoble - césure



VP général

Léa NEZET
K4 Brest



Trésorier chargé des partenariats

Mahé LEVIAUX
K5 Rodez



Coordination du réseau

Mel BATEL
K4 Saint-Michel



Chargée de mission du Réseau Outre-Mer et Webmaster

Marie MOYSAN
DE Laval



Démocratie étudiante

Lucas CHAUVEL
K4 Nantes



Attachée de presse et stratégie de communication

Emma FEUGEAS DESASSIS
K5 Vichy



Création de contenu visuel

Tristan SEMAT
K3 Mulhouse



Enseignement supérieur et recherche

Lise COLLIOT
*K4 Meulan les Mureaux
césure*



Défense des droits et LCVD

Emma PEREZ
DE Rodez

DE : diplômé d'Etat ; LCVD : lutte contre les violences et discriminations ; AS : affaires sociales ; LPE : lutte contre la précarité étudiante ; VP : vice-présidence

**Défense des droits et LCVD**

Léa BRAUN
K5 Mulhouse

**Affaires sociales**

Dina Michel
K5 Assas

**Perspectives professionnelles**

Rémi EUSSNER
DE Strasbourg

**Evénements nationaux**

Mathilde DUCOS
K5 Strasbourg

**Tutorat d'entrée en études de santé**

Amélie DIETSCH
K4 Strasbourg

**Tutorat d'années supérieures**

Judith LEMASSON
K5 Assas

**Santé Publique**

Laëtitia BIARNES
DE EFOM

**Inclusion des personnes en situation de handicap**

Eléa RICHARD
DE Montbéliard

**Affaires internationales**

Anaïs LE FUR
K4 Brest

**Chargé·e de mission formation**

Zoé LE FLEM
K4 Rennes

**Urgence écologique**

Killian LIEVIN
Démission nov. 2024, K5 Vichy

Comité de veille 2024-2025

Agathe LITZLER
DE Montbéliard



Léopold PHILIPPE
K5 Montbéliard



Caroline MEILLER
DE Besançon



Pierre GUALTIERI
DE Nice



Lucie MALSOT
DE Montbéliard

Voilà, c'est déjà la fin de ce 9ème numéro du GONIO. Nous tenons à particulièrement **remercier les personnes qui ont contribué à la réalisation de celui-ci :**

- **La commission publication (Marko et Lina)**
- **Les membres du Bureau National (Mathilde, Anaïs, Emma.F, Léa.N, Léa.B, Eléa, Rémi, Judith, Lucas, Mel, Louise)**
- **La commission perspectives professionnelles et santé publique (Elise, Raphaël)**
- **La commission prévention et promotion de la santé (Sacha, Joan)**
- **Les membres de la Task Force stratégie de lutte contre le bizutage (Mathilde et Léa)**

Que ce soit pour **l'écriture des articles** et pour sa **mise en page** sur Canva, merci à vous.

Nous l'avons toujours dit, le **GONIO** est un **journal POUR et PAR les étudiant·e·s**. Comme pour le précédent numéro, cet objectif est encore une fois plus que rempli !

Enfin, nous remercions toutes **les personnes ayant participé à la relecture** de ce travail et tout particulièrement le **Comité de Veille**.

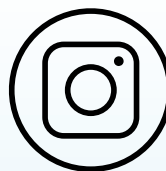


FÉDÉRATION NATIONALE DES ÉTUDIANT·E·S EN KINÉSITHÉRAPIE

Pour **plus d'informations** et **sivre** notre actualité, voici où tu peux **nous retrouver** :



fnek.fr



@la_fnek



FNEK Presse



@lafnek



contact@fnek.fr



FNEK

GONIO

Et voilà, c'est la **fin de ce 9ème numéro du GONIO**, on espère qu'il t'a plu !

Merci à toi d'avoir pris le temps de feuilleter ces pages ! Nous espérons que d'autres numéros du GONIO sortiront les années suivantes.

A l'année prochaine et bonnes vacances !





Le Logiciel 
de gestion et de télétransmission
intuitif & complet
qui t'accompagne
tout au long de ton parcours !



L'outil 100% gratuit
pour réaliser tes bilans kinés !



CLICK & DOC

Ton agenda en ligne
toujours à portée de main.



UNE OFFRE SPÉCIALE
**Jeunes
Diplômé.e.s**

+ pour ton instal'
**DES FORMATIONS,
UNE ÉCOUTE & DES CONSEILS**
...



www.vega-logiciel.fr
04 67 91 27 86
bienvenue@vega-logiciel.fr





L'OFFRE
100%
Sérénité

La comptabilité
c'est facile et
en toute tranquillité



Adhésion

175€*
TTC / AN

Tous les services
ANGAK

Optionnel

17€*
TTC / MOIS

ANGAK
COMPTA

**Soit une offre tout inclus,
à 379€/an, soit 31,60€/mois.*

ANGAK Compta, logiciel de comptabilité automatisé, web et mobile.



L'accompagnement de l'ANGAK par mail et téléphone.



La sérénité fiscale : la télétransmission au service
des impôts de votre déclaration 2035 et du compte-rendu ECF.



Nouveauté :

**L'ANGAK prend en charge vos démarches
auprès de l'INPI !**



angak.fr



angak_officiel



angak.official

ANGAK, mon assistance professionnelle et ma sécurité fiscale

SIEGE SOCIAL - 8, rue de Périole - 31500 Toulouse - Tél. 05 61 99 52 10